13e année. — N° 238. — 10 Janvier 1937 Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

DANS CE NUMÉRO :

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne* 54, rue du Château-d'Eau, Paris-10e

PERMANENCE : Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Téléph. : BOTzaris 21-02

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS notre compte chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 238

(10 janvier 1937)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Les révolutionnaires espagnols et le problème de l'Etat

Au cours de la quinzaine dernière, la situation au point de vue militaire semble s'être améliorée au profit des forces gouvernementales; l'optimisme exagéré des journalistes à Barcelone et à Valence reflète ce fait à travers des manchettes ronflantes; en voici une de *Solidaridad Obrera* du 31-12-36 : « *Franco est vaincu. Les observateurs anglais disent que les factieux ont perdu la guerre, malgré que l'Italie et l'Allemagne continuent à les aider.* »

Mais simultanément à l'amélioration sur le front, les luttes sociales à l'intérieur ont augmenté d'intensité; elles se sont manifestées par un violent conflit entre socialistes, communistes, républicains de gauche, d'une part, et les anarcho-syndicalistes, d'autre part. A Madrid, elles ont pris un caractère extrêmement violent qu'il a été possible d'entrevoir à travers le cas Pablo Yagüe.

Le 25 décembre, *Solidaridad Obrera* publiait un long extrait d'un manifeste signé par de nombreuses organisations politiques et syndicales, annonçant un attentat commis contre Pablo Yagüe, du parti communiste, membre du Conseil de Défense de Madrid, et s'exprimant ainsi :

« *L'attentat d'aujourd'hui nous a démontré que la cinquième colonne n'est pas liquidée et que non seulement elle agit à l'intérieur, mais cherche à utiliser les organisations ouvrières. Ceci nous pousse à recommander de procéder à une épuration de nos organisations, pour surveiller nos ennemis et les traiter comme ils le méritent.*

« *Pourtant, en même temps, nous lançons un cri d'alerte aux antifascistes de Madrid. La vie des dirigeants est menacée. L'ennemi, au fur et à mesure qu'il se verra plus acculé, tentera de donner ses coups aux défenseurs les plus remarquables de notre héroïque capitale, pour provoquer la démoralisation parmi les combattants.*

« *Camarades ! Soyez plus vigilants que jamais. La vie de nos dirigeants est chaque fois plus précieuse. Que le vil attentat contre notre camarade Yagüe serve à rendre plus étroits encore les liens d'amitié existant entre la classe ouvrière et les masses populaires de Madrid.*

« *Soldats du peuple ! Que l'attentat contre notre camarade Yagüe vous serve pour empoigner avec plus d'énergie les fusils pour briser le plus tôt possible le fascisme, car nous vous assurons que malgré tout l'arrière est et sera nôtre.*

« *Peuple de Madrid ! Devant le corps blessé de notre camarade, réaffirmons encore la volonté de marcher unis vers la victoire.* »

A première lecture, il s'agissait d'un acte commis par des fascistes camouflés, formant ces organisations clandestines, connues sous le nom général de « cinquième colonne », après l'allusion qu'y fit le général Queipo de Llano dans un de ses discours à la radio. Fait bizarre, les signatures apposées à ce manifeste apportaient la solidarité non seulement des socialistes et des communistes, mais aussi celle des Jeunesses Libertaires, de la Fédération des Groupes Anarchistes et de la Fédération des Syndicats Uniques.

En outre, *Claridad*, organe de l'U.G.T. (Union Générale des Travailleurs) du 26-12-36 donnait la même version :

« *Le crime, traître et prémédité, dont a été victime le valeureux militant du parti communiste, délégué au Ravitaillement par le Conseil de Défense, nous a causé une profonde douleur.* Claridad, *interprétant le sentiment unanime des dirigeants et des masses de l'Union Générale des Travailleurs, réprouve avec indignation le crime et partage les regrets du parti frère.* »

Mais voici que *Solidaridad Obrera* du 27-12-36 donnait une toute autre explication dans l'article suivant :

« *La Confédération Régionale du Travail du Centre a publié aujourd'hui un manifeste.*

« *Dans ce manifeste, ladite Confédération met en évidence l'honnête attitude de la C.N.T. Elle rejette les qualificatifs qui ont été lancés contre cette organisation, spécialement au sujet de ce qu'elle représenterait la cinquième colonne.*

« *La presse républicaine et marxiste, dit ce manifeste, en s'appuyant sur le fait que la victime est un de ses militants, prétend semer la brouille et la confusion, portant préjudice à l'union que nous souhaitons entre tous les travailleurs.*

« *Dans le cas — ajoute le manifeste — où fut victime le camarade qui fut membre du Conseil de Défense de Madrid et militant du parti communiste, Pablo Yagüe, nous avons été qualifiés d'une façon malfaisante par la presse ci-dessus mentionnée.*

« *Le fait au cours duquel le camarade Yagüe fut victime s'est produit ainsi : Le camarade Yagüe, chargé par le Conseil de défense de Madrid d'une mission de ravitaillement, sortit de Madrid. La voiture, suivant la route d'Aragon, arrivant à la hauteur de l'Athénée Libertaire, fut arrêtée par les personnes qui composent la garde du local de ce centre.*

« *Un des camarades, suivant la règle de ce service, demanda les documents. Il lui fut répondu que le camarade Yagüe était délégué du Conseil de Défense.*

« *Notre camarade dit qu'il n'était pas suffisant de se dire délégué; que lui ne le connaissait pas et qu'il devait présenter la documentation qui était de rigueur pour quitter Madrid.*

« *Alors le camarade Yagüe montra un carnet de couleur rouge, qu'il ne voulut pas remettre pour examen au responsable de garde.*

« *Notre camarade lui indiqua que ceci était aussi peu suffisant, qu'il avait un carnet, avec lequel il ne pouvait sortir de Madrid, sans le consentement préalable de l'autorité compétente, la seule qui avait le pouvoir de mettre son sceau à cette sorte de document.*

« *Alors Yagüe répliqua de manière autoritaire qu'il ne pouvait admettre qu'on l'immobilisa ainsi, avec de pareils arguments, et ordonna au chauffeur qu'il continuât de l'avant.*

« *Suivant l'accord adopté entre les camarades de garde, un coup fut tiré en l'air, pour effrayer les passagers et pour que la voiture s'arrête; mais au lieu de s'arrêter, le chauffeur accéléra la marche; c'est alors que les autres camarades tirèrent deux coups sur la voiture, blessant ainsi, malheureusement, le camarade Yagüe. Voilà la relation fidèle des faits tels qu'ils se sont succédé, que les marxistes ont essayé de porter à la connaissance de l'opinion publique en les défigurant et en les présentant comme le crime le plus exécrable.*

« *Logiques avec la vraie Justice, nous disons que la mauvaise intention ne peut prospérer, et de ceci l'organisation tout entière qui contrôle les activités*

de la C.N.T. en Castille en fait une question d'honneur. »

Le document cite ensuite une série d'attentats connus contre les militants de la C.N.T. et ajoute :

« *Devant ce procédé indigne, nous disons publiquement, en toute clarté, que nous sommes honnêtement disposés à rendre plus étroits les liens de fraternité avec tous les antifascistes; mais qu'en face de la situation de violence à laquelle on veut nous amener, nous répondrons d'une façon adéquate et ne permettrons pas une seule fois qu'après que le camarade Yagüe a été blessé, soient assassinés dans les rues de Madrid les camarades de notre organisation, assassinés par ceux qui allument le bûcher des passions sans retenue.*

« *Trois militants de la C.N.T. ont été trouvés morts ces jours-ci sur le pavé de la capitale.* »

Le manifeste se termine en disant qu'il ne sera accepté en aucune façon que soient condamnés les camarades poursuivis pour le fait dont fut victime Yagüe et cela à aucune peine, vu qu'ils n'en méritent pas, ayant simplement accompli le devoir dont ils étaient chargés, en tant que gardes devant contrôler la circulation de ceux qui voyagent par route.

« *Et nous disons — ajoute le manifeste — que nous n'admettrons pas, et que nous ne ferons pas de nouvelles visites pour donner une solution à ce conflit, si l'on trouve un jour de plus dans les rues de Madrid, tué par des balles de provenance inconnue, un seul militant de la C.N.T. Qu'en prennent note ceux qui doivent le noter, car nous employons un langage clair et sans euphémismes, celui qui convient pour en finir une fois pour toutes.* »

Le quotidien syndicaliste *C.N.T.* de Madrid fut suspendu pour une période indéfinie pour avoir voulu publier ce manifeste; son dernier numéro fut confisqué à l'imprimerie. Devant les protestations de la C.N.T., il put reparaître après quatre ou cinq jours de silence.

Le cas Yagüe, malgré toute sa gravité, n'est qu'un cas particulier; il a simplement permis de se rendre compte de la tension existant dans l'Espagne des gouvernementaux, créée par l'impossibilité d'obtenir une unité antifasciste se limitant à la défense de la démocratie. Mais la manifestation des femmes du peuple qui vient de se produire à Barcelone contre le manque de pain est un symptôme pénible infiniment plus grave. Cette situation est-elle uniquement due au fait de la guerre civile ? Ou bien est-elle aggravée par l'incapacité des dirigeants des organisations politiques et syndicales dans leur ensemble ? S'agit-il, au contraire, d'une véritable tactique combinée entre socialistes, communistes et « Esquerra » bourgeoise pour utiliser ces difficultés, les accentuer, en rendre responsables les anarcho-syndicalistes et discréditer pour longtemps l'idée même de la collectivisation et d'un régime ouvrier, tout cela pour consolider la démocratie bourgeoise ?

Pour permettre au lecteur ouvrier de juger lui-même, voici d'abord un extrait d'un discours de Comorera, ministre communiste du Ravitaillement, jugeant l'œuvre du gouvernement de Barcelone (*Information* du 24-12-36) :

« *Comorera a affirmé que l'ancien Conseil avait pleinement échoué, car toutes les dispositions qu'il prit ne purent être appliquées effectivement.*

« *Il n'est pas arrivé à rendre effective la mobilisation décrétée. Les impôts ne rentrent point. Il manque toute sorte d'articles de première nécessité qui, pourtant, existent dans le pays. La distribution du travail est défectueuse...*

« *Les magasins du département sont presque vides. Dans la région, il y a de tout. Mais les conseillers municipaux aux approvisionnements, d'une part, et les comités de défense, de l'autre, agissant pour leur propre compte, ont prohibé l'expédition d'articles alimentaires vers la capitale.*

« *Ces divers comités de la ville ou des villages ont remplacé les intermédiaires. Ils perçoivent illégalement une taxe sur toutes les marchandises acheminées vers la ville ou distribuées par eux aux revendeurs. De cette façon, les prix augmentent progressivement suivant le caprice des intéressés.*

« *Cette situation ne peut plus durer. L'autorité légitime doit pouvoir s'imposer. C'est dans ce seul but que le nouveau Conseil exigeait des « pleins pouvoirs » à l'encontre de la dictature irresponsable des comités et des « incontrôlables ».*

Voici maintenant des extraits de la réponse à cette argumentation que les postes de radio C.N.T.-F.A.I. ont diffusée et que *Solidaridad Obrera* du 27-12-36 a publiée :

« *Les accusations lancées contre la C.N.T. par un militant influent du socialisme catalan, en relation avec le problème du pain, ne peuvent pas remédier aux difficultés que Barcelone rencontre en ce moment pour son ravitaillement en farine. Mais elles peuvent, si elles ne sont pas réfutées, fomenter contre notre organisation le mécontentement et l'attaque. C'est cela que l'on cherche. Par la crise passée, l'unique objectif poursuivi était d'éliminer un parti révolutionnaire ayant assez de force en Catalogne. Ce premier résultat une fois obtenu, il ne faut pas que l'on tente de répéter cette passe avec la C.N.T. en exploitant habilement la difficulté naturelle à laquelle se heurte Barcelone pour s'approvisionner en farines en nous chargeant de fautes dont nous ne sommes pas coupables...*

« *...Rien n'aide tant à abattre un régime que l'effervescence populaire. Dans toutes les révolutions, dans toutes les guerres, il y a été fait appel pour affaiblir la situation dominante.*

« *Cette effervescence se produit à présent. Des manifestations populaires ont commencé à se produire. Il y a des queues. Les femmes du peuple protestent. Elles veulent du pain. N'en ayant pas en quantité voulue et dans les conditions nécessaires, elles protestent, elles cherchent les coupables présumés, et à la dernière heure, conseillées avec ruse, elles rendent responsables de cette situation les syndicats de la C.N.T. et les Comités de Défense...*

« *...Il n'y eut pourtant aucune négligence. Le peuple de Barcelone a pu le voir d'après les résultats. Les accusations lancées contre nous manquent absolument de fondement; nous ne comprenons pas pourquoi, en diverses occasions, on a rendu coupables les Comités de Défense d'une situation dans laquelle ils ne pouvaient qu'ordonner les choses et empêcher que les plus riches s'accaparent des produits, privant de ceux-ci les travailleurs, tandis que les commerçants se seraient enrichis impunément, en profitant de la situation actuelle.*

« *Que poursuit-on en attaquant sous cette forme systématique les Comités de Défense ? Le peuple ne pourra pas le comprendre en se souvenant qu'ils furent dès le premier moment dans chaque quartier la vigilance constante qui déjoua les complots des éléments fascistes; que grâce à leurs activités, les alliés de Franco sont poursuivis jusque dans l'obscurité où ils se dissimulent; qu'ils constituent une des garanties les plus sûres des travailleurs en lutte contre la réaction armée, contre ceux qui voudraient*

faire triompher en Catalogne le soi-disant gouvernement de Burgos. »

Mais quelles sont les données de fait permettant d'affirmer qu'il y aurait de la part du P.S.U.C. une aggravation volontaire et artificielle de la crise du pain ? Voici ce que dit à ce sujet *Solidaridad Obrera* du 27-12-36 :

« *Lorsque notre camarade Domenech était encore au Ravitaillement, il fit de grands efforts auprès du gouvernement central pour amener à Barcelone une quantité importante de blé provenant du stock énorme existant à Ciudad Real pour approvisionner toute l'Espagne, et cela sans pouvoir obtenir qu'on nous en donne un kilo. Que le lecteur tienne compte de ce que le ministère de l'Agriculture est assuré par le camarade Uribe, du parti communiste...*

« *...Récemment, après son départ du Comité de Ravitaillement, voyant ce qui allait se produire, Domenech avertit le camarade Comorera qu'à Gissona il était possible d'acheter deux cents wagons. On partit chercher ce blé en camions. Les paysans exigèrent le payement au comptant. L'opération ne fut pas réalisée, et elle ne le fut certainement pas par la faute des paysans, mais à cause de quelqu'un qui eut intérêt à ce que Barcelone manque de pain pour faire de la politique avec les nécessités du public. La même chose se passa avec les quarante wagons qui existaient à Cervera. Nous pourrions énumérer d'autres cas concrets, mais nous ne voulons pas trop envenimer la question. Notre plume doit faire un effort inouï pour ne pas se laisser emporter par l'indignation. Nous voulons avant tout faire comprendre notre position ferme en face du conflit qui se prépare.*

« *Tout ce qui se produit nous permet de penser que l'on cherche un prétexte pour brouiller les hommes de la C.N.T. avec l'opinion publique. On nous fait des difficultés dans notre travail et la même chose arrive quand il s'agit de demander des armements pour que les colonnes formées par les hommes de la C.N.T. puissent faire face à l'ennemi.* »

◇◇◇

La C.N.T. a laissé éliminer le P.O.U.M. Elle n'a pas réagi avec la vigueur que lui permettaient son prestige et ses effectifs. La voici attaquée à son tour par la coalition socialo-communiste esquerriste. Beaucoup plus puissante que le P.O.U.M., elle a des chances de mieux résister. Seulement, le fascisme ne va-t-il pas utiliser ces luttes intérieures pour reprendre l'offensive avec plus de vigueur ? En tout cas, il semble qu'il y ait une poussée dans la F.A.I.-C.N.T. pour se débarrasser des concessions faites à ses prétendus alliés qui, trop souvent, apparaissent comme des ennemis camouflés. En réponse à l'attaque qui se précise contre la collectivisation des industries, un véritable courant se dessine pour approfondir cette collectivisation. Constatant la plaie du bureaucratisme imposé par la Generalidad pour freiner et domestiquer la collectivisation, il se trouve des syndicats importants de la C.N.T., comme le récent congrès du Bois ou l'organe central de la F.A.I., *Tierra y Libertad*, se prononçant pour la syndicalisation des usines, c'est-à-dire pour la gestion par les syndicats exclusivement, éliminant l'Etat.

Cette tentative ne se produit-elle pas trop tard ? Une grande part des ressources et de l'ardeur révolutionnaires ne s'est-elle pas consumée déjà au cours de ces cinq mois ? D'autre part, avant le 19 juillet, dans la F.A.I. comme dans la C.N.T. on a toujours écarté toute éducation et préparation systématique et organisée, confondant celles-ci avec le bureaucratisme réformiste, flattant l'état d'esprit caractéristique espagnol voulant tout obtenir par l'élan passionné, palliant le manque de connaissances. Où puiser, dans ces conditions, les cadres révolutionnaires nécessaires à l'organisation de la technique ? Pourvu que les éléments despotiques du communisme et de l'Esquerra n'utilisent pas les conséquences de ces fautes du passé pour imposer le talon de fer d'un Etat qui se targuera d'être démocratique en consacrant en réalité une oppression nouvelle !

L. NICOLAS.

ARRESTATION D'UN MILITANT OUVRIER A BRUXELLES

Le camarade Marchand, secrétaire du Syndicat du Bâtiment et Industries diverses, une des plus grandes organisations de la ville de Bruxelles, vient d'être arrêté.

Voici ce qu'en dit le *Peuple* (belge) du 30 décembre :

LE TRAFIC CLANDESTIN DES ARMES

La police judiciaire du Parquet de Bruxelles a arrêté, mardi, le citoyen Emile Marchand, secrétaire du Syndicat du Bâtiment, habitant rue Ransart, à Anderlecht.

Marchand est soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire entre des fournisseurs d'armes et des fraudeurs, qui se chargent d'introduire clandestinement les armes en France.

Une perquisition faite au domicile de Marchand a fait découvrir des documents, notamment des notes de paiement d'armes. Marchand a refusé de désigner les fournisseurs d'armes.

M. le juge d'instruction De Muylder a décerné un mandat d'arrêt à sa charge.

Ainsi, l'organe du P.O.B. n'a pas un mot de protestation contre l'arrestation d'un militant des plus en vue, membre du P.O.B., mandataire de plusieurs organismes ouvriers.

Cette note, telle qu'elle est faite, laisserait même à supposer que le camarade Marchand serait un simple fraudeur, travaillant pour son profit personnel.

Cependant, tous ceux qui connaissent l'activité militante de ce camarade, ne douteront pas pour un instant que si Marchand, en effet, servait d'intermédiaire dans des affaires d'armes, ce ne serait certainement pour personne d'autre que pour des révolutionnaires espagnols; pareille fraude ne peut être mise qu'à l'honneur de ce militant, parfaitement connu d'ailleurs par la population ouvrière de Bruxelles.

Tous ceux qui croient qu'il était du devoir de chaque militant ouvrier conscient de résister au blocus criminel organisé contre la révolution espagnole ne tarderont pas à témoigner leur solidarité effective avec le camarade Marchand. Notons, en passant, qu'il est cardiaque et qu'il a près de 60 ans; il faut le tirer de prison, et le faire vite.

M.

COMITÉ POUR L'ESPAGNE LIBRE

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Comité pour l'Espagne libre et le Centre de Ravitaillement des Milices Antifascistes d'Espagne, précédemment 203, rue d'Alésia, nous prient d'informer nos lecteurs de leur changement d'adresse. Depuis samedi 8 janvier, leur siège est transféré 26, rue de Crussol, Paris (11e).

L'intrigue stalinienne en Espagne

Comment on grignote un parti socialiste : La citoyenne Margareta Nelken, députée socialiste aux Cortès, vient de donner son adhésion officielle au parti communiste. La campagne de noyautage et de bourrage de crânes à laquelle cette militante stalinienne se livrait depuis longtemps dans son ancien parti reçoit ainsi une consécration et une explication officielles.

Les jeunesses socialistes d'Espagne, récemment constituées par la fusion des jeunesses socialistes et communistes, viennent de donner leur adhésion officielle au parti communiste. La manœuvre est finie et le parti socialiste n'a plus de jeunesses !

Il n'a plus, pour les mêmes raisons, de fédération catalane. La fédération catalane du P.S. est entrée, avec plusieurs autres petites formations vaguement « socialistes » et l'insignifiant parti communiste de Catalogne, dans le nouveau parti socialiste unifié de Catalogne, adhérant à la III[e] Internationale, qui est aujourd'hui l'instrument principal de la politique stalinienne à Barcelone.

◇◇◇

Le leader de ce parti, M. Comorera, ouvrait récemment la crise de la Généralité en exigeant l'éviction du pouvoir du parti ouvrier d'unité marxiste (communiste d'opposition par ses origines), coupable d'avoir, disait-il, « calomnié l'U.R.S.S. ». Il réussit sa manœuvre en proposant aux camarades anarchistes et syndicalistes de la C.N.T. une formule menteuse bien faite pour les séduire : celle d'un gouvernement syndical excluant les partis ouvriers, mais comprenant les représentants des partis petits-bourgeois... Les anarchistes et syndicalistes acceptèrent et le parti stalinien désigna aussitôt trois de ses leaders comme représentants au pouvoir de l'U.G.T. (Union générale des travailleurs), grande formation syndicale sur laquelle il a la haute main !

Le P.O.U.M. était éliminé et la C.N.T. jouée.

Les organisations syndicales du P.O.U.M. sont entrées il y a plusieurs mois dans l'U.G.T. Elles influençaient entre 60.000 et 100.000 travailleurs. Elles auraient incontestablement le droit d'être consultées et d'avoir un mandataire à la Généralité. Mais les dirigeants staliniens se gardent bien de convoquer des assemblées syndicales et vont jusqu'à prononcer l'exclusion des militants syndicaux qui se permettent de leur poser des questions embarrassantes.

L'adhésion de l'organisation syndicale du P.O.U.M. à l'U.G.T., conquise et manœuvrée par les staliniens, a été un jeu de dupes. Est-il trop tard pour opérer un redressement en rassemblant sous l'égide de la C.N.T. toutes les formations syndicales hostiles à la dictature bureaucratique ?

◇◇◇

Par fidélité au front antifasciste et naïveté politique, les camarades madrilènes de la C.N.T. et de la F.A.I. acceptaient, il y a quelque temps, l'élimination du P.O.U.M. de la Junte de défense, exigée par le P.C. et la légation des Soviets. Ils laissaient supprimer, quelque temps après, l'organe du P.O.U.M. à Madrid. Comment ne comprenaient-ils pas que leur tour viendrait le lendemain ?

Leur tour est venu.

◇◇◇

Sous la signature d'un militant libertaire russe dont on a plaisir à trouver le nom dans la *Batalla*, le camarade Robéiko, l'organe du P.O.U.M. signale que les staliniens mettent à profit pour leur agitation les difficultés du ravitaillement. Robéiko a entendu exposer dans les queues pour le pain que « le P.O.U.M. a accaparé des réserves de farine » et que le délégué de la C.N.T. « ignore ce que sont devenus les vingt millions affectés aux achats de blé »... Les gens qui ont inventé la Gestapo contre l'opposition communiste russe et Trotski ont bien des trucs analogues dans leur sac... Mais où nous mènent-ils ?

V. S.

PARMI NOS LETTRES

Notre « malaise » Roger Hagnauer vient d'adresser à la *R. P.* la longue lettre qu'on va lire. Il m'a semblé nécessaire de la publier aussitôt et telle quelle, non pas seulement parce que nous devons continuer à garantir à tous ceux qui collaborent à la revue, ou qui seulement la lisent, une liberté absolue, mais aussi — et surtout — parce que le seul moyen de mettre fin à notre « malaise » (je crois bien, en effet, qu'il y a quelques malentendus) c'est d'en discuter très franchement avec tous nos amis. Voici donc la lettre de Roger Hagnauer :

La lettre de Roméas et la réponse de Louzon m'obligent à préciser publiquement les graves désaccords qui me séparent en ce moment de la rédaction de la Révolution prolétarienne. *J'ai le droit de dire ici que mon opinion n'est pas personnelle. J'ai eu l'occasion, à Lyon (au cours d'une réunion d'information de mon syndicat à la suite de laquelle j'ai pu m'entretenir librement avec des camarades de la Loire et du Rhône) comme à Paris, de constater un malaise certain parmi les plus vieux abonnés, les amis les plus fidèles de notre revue. Si ceux-ci n'écrivent pas, c'est qu'ils craignent de subir le sort d'Emery et de Roméas, le sort que j'ai personnellement subi au cours de la dernière réunion du Noyau à laquelle j'ai assisté. On a beau être cuirassé par des années de bataille difficile, on ne s'expose pas facilement à la brutalité de compagnons de lutte à qui on ne veut pas répondre, sur le ton de la polémique mortelle, dont on ne veut pas être séparé définitivement par des violences irréparables.*

Que l'on m'entende bien ! Je comprends parfaitement que notre coopérative intellectuelle discute fraternellement sur tous les problèmes de l'heure. Je comprends parfaitement que l'on critique les actes du gouvernement du Rassemblement populaire.

J'accepte et j'approuve nombre des critiques exprimées. Mais je n'admets pas l'invective, je n'admets pas l'injustice, je n'admets pas que par une opposition systématique — d'ailleurs respectable en soi — on en vienne non à mentir, mais à mu-

tiler la vérité, en ne présentant que les faits qui confirment la thèse.

Je n'admets pas que l'on qualifie de trahison l'attitude de Léon Blum, dans l'affaire espagnole. Et j'admets encore moins que l'on traite par le mépris la solide argumentation d'Emery dans Feuilles Libres.

Trop facile de dire que la révolte militaire d'Espagne est un coup de Mussolini et d'Hitler. Trop facile de mépriser la prudence de Léon Blum, devant les dangers certains de conflits européens.

Que les camarades qui refusent aux pacifistes la qualité de révolutionnaires acceptent sans frémir l'éventualité de la guerre, c'est normal ! Mais nous avons l'exemple de Monatte en 1914, celui de Merrheim et Bourderon à Zimmerwald, celui de Lénine en 1917, pour nous confirmer dans cette opinion que le devoir d'un vrai révolutionnaire prolétarien est de tenter le possible et l'impossible pour rétablir ou maintenir la paix. L'erreur de Blum consiste, pour moi, dans le fait de ne pas avoir attendu la conclusion du pacte de non-intervention, pour arrêter les envois d'armes et de munitions à direction de l'Espagne. Mais qui donc est irréprochable en cette épouvantable affaire ? Et Blum a été heureusement inspiré en voulant négocier directement avec l'Allemagne, pour éloigner celle-ci du théâtre espagnol? S'il n'a pas réussi, qui donc en porte la lourde responsabilité ? Au reste, on peut triompher aisément de notre discrétion, sur l'ensemble du problème, on peut même qualifier de... « saloperies » nos timides interrogations. Nous ne dirons rien de précis, tant que l'on se battra là-bas. Mais il est odieux de rendre Blum responsable des défaites subies par les révolutionnaires espagnols.

Je n'insiste pas sur la politique intérieure du gouvernement. J'ai précisé mon opinion dans l'Ecole Libératrice *du 17 octobre. La C.G.T., depuis* 1935, *depuis l'unanimité de Toulouse, est dans le* Rassemblement populaire. *C'est en plein accord avec elle que Léon Blum a gouverné, jusqu'ici. Tous ceux, qui sont quelque peu renseignés, savent que si le gouvernement n'a pas fait plus et n'a pas fait mieux, c'est à cause de sa composition, des contradictions qui divisent sa majorité, et non à cause de la malfaisance de son chef. Je demeure aussi fermement syndicaliste que dans le passé, je n'éprouve nullement le désir d'entrer dans un parti politique. Mais je souhaite ardemment, dans les conjonctures présentes, lorsque je vois le mouvement syndical menacé à nouveau d'une colonisation brutale, que le parti socialiste et son chef ne sortent pas diminués de l'expérience en cours.*

Enfin, je désapprouve formellement les attaques violentes contre les socialistes, à propos de la politique coloniale. Je sais quel a été l'effort de la Commission coloniale du Parti socialiste en ces dernières semaines. Je peux le juger encore insuffisant, je peux regretter qu'il ne soit pas plus efficace. Je ne peux laisser dire, sans protester, que le gouvernement du Front populaire se propose d'aggraver l'oppression dont souffrent les peuples coloniaux. Je ne peux laisser taxer d'hypocrisie l'attitude prise, à propos des affaires marocaines, par des militants socialistes dont je connais la bonne foi et la générosité.

Ce n'est là qu'une lettre hâtive. Sur tous les problèmes actuels, il reste beaucoup à dire. Le débat n'est pas clos. Mais je tiens essentiellement à ce que les lecteurs de la R.P. *sachent pour quelles raisons j'ai cessé, depuis trois mois, de collaborer à notre revue. On n'aime guère chez nous, — et l'on a raison — les manifestations sentimentales. Je n'insisterai donc pas sur la peine que j'éprouve en écrivant cette lettre.*

Roger HAGNAUER.

◇◆◇

Allons à l'essentiel. Pour moi, la manière vive et aiguë de Louzon, encore qu'elle me choque parfois, est, dans un tel débat, chose secondaire. Sa passion à propos des choses d'Espagne ne vient-elle pas de ce qu'il a vu et vécu la tragédie à ses débuts et que, par conséquent, il a senti plus fortement que d'autres les conséquences du manque d'armes et de munitions ?

Ce qui est important, c'est le fond. Or, sur le fond, force est bien de constater que la position défendue ici par Louzon est celle de la C.G.T. et du *Peuple* depuis le début de l'affaire. Le dernier C.C.N. l'a approuvée à l'unanimité, sans mériter, semble-t-il, les reproches d'Hagnauer. Il me paraît que la position de la C.G.T. — « reconsidération de la politique gouvernementale » — correspond aux sentiments intimes de nos militants et de nos syndiqués. Ceux-ci n'ont pas admis et ne peuvent pas admettre que les gouvernementaux espagnols soient placés dans la position peu enviable du duelliste armé d'une baïonnette en face d'un adversaire disposant d'une mitrailleuse.

Encore une fois, il ne s'agit pas pour le gouvernement de Front populaire d'abandonner sa position diplomatique de neutralité. Il s'agit seulement de ne pas continuer à ralentir, voire à empêcher le ravitaillement en armes et munitions des défenseurs de la classe ouvrière espagnole, de ceux qui sauvent Madrid depuis deux mois.

Personnellement, je m'en tiens là. Et je ne peux pas abandonner cela.

Le pacifisme du gouvernement et de son chef ?

Dans la mesure où Léon Blum résiste aux entraînements guerriers des communistes, sa politique extérieure revêt un aspect pacifiste. Mais son pacifisme est-il réel? Pour ma part, je n'ai pas oublié sa déclaration du 15 mars 1935 (« Je suis convaincu, messieurs, — déclarait-il à la Chambre — je le dis en pesant mes mots, que, pour répondre à une agression caractérisée de l'Allemagne hitlérienne, tous les travailleurs de ce pays se lèveraient, comme les autres Français !... ») — ni que le budget de guerre qui vient d'être voté est le plus formidable que nous ayons connu. Vraiment, Hagnauer, peut-on rapprocher cette politique-là de l'attitude de Monatte, de Merrheim, de Bourderon et de Lénine de 1914 à 1918 ?

D'autre part, ce n'est pas quelqu'un de la *R. P.*, mais bien le camarade Neumeyer lui-même qui, au dernier Congrès des fonctionnaires, s'est écrié : « *Nous avons été roulés* ». Roulés par qui ? Par le gouvernement de Front populaire ! Que pense Hagnauer de la déclaration de Neumeyer ?

J'ajouterai enfin que certains aspects sympathiques de la politique du gouvernement de Front populaire, à direction socialiste, ainsi que ses réalisations sociales incontestables ne m'ont pas conduit à reviser l'opinion que nous avions généralement sur le rôle historique du socialisme parlementaire. Encore une fois, n'oublions pas l'essentiel.

Sa politique coloniale ? Il ne faut pas mettre en doute la bonne foi des camarades incriminés, pas plus que celle d'hommes comme Louzon et Finidori : me permettra-t-on de dire que ces derniers ont cependant l'avantage d'avoir vécu la vie coloniale? N'ont-ils pas un droit spécial à s'émouvoir en lisant le projet de loi sur la presse, de l'article que la *R. P.* a reproduit dans son dernier numéro ? Ni des arrestations marocaines ?

Non, mon cher Roger, le débat n'est pas clos. J'espère bien que tu continueras à y tenir ta place, ne serait-ce que pour dissiper les malentendus qui se sont établis entre nous. Le malaise de la *R.P.* ? Je crois qu'il n'y a plus de malaise dès le moment où l'on veut bien regarder la *R. P.* comme ce qu'elle est réellement, *une coopérative intellectuelle*, et non une formation politique ou de tendance. C'est une faiblesse, pensent certains. Pour moi, c'est une force que de pouvoir réunir autour d'une revue libre des hommes aussi sincères que Louzon et qu'Hagnauer, même lorsque sur un sujet important ils n'ont pas la même opinion. J'allais écrire : Surtout lorsqu'ils n'ont pas la même opinion. Continuons donc à nourrir ce sens de la liberté, à le défendre même contre nous-mêmes parfois.

◇◆◇

Nous sommes obligés de reporter au prochain numéro une lettre de L. Emery et nous nous en excusons auprès de notre camarade. — M. CH.

NOTES D'ECONOMIE ET DE POLITIQUE

Pour l'Espagne républicaine un clearing illégal et aggravé

Peut-être les grands politiques trouveront-ils que c'est faire preuve d'un esprit bassement terre à terre que de s'occuper de questions aussi vulgaires que l'exportation des oranges. L'exportation de ses oranges est cependant pour l'Espagne républicaine une question aussi vitale que l'importation des armes, car ce n'est qu'avec l'argent que l'Espagne tirera de la vente de ses oranges qu'elle pourra payer ses achats d'armes et, d'une façon plus générale, tout ce qu'il lui est nécessaire d'acheter à l'étranger.

Or, non seulement il est question, ainsi que nous l'avons dit dans la dernière *R.P.*, de réduire le contingent des oranges que le traité commercial franco-espagnol permet à l'Espagne d'entrer en France, mais, dès maintenant, par un abus de pouvoir inouï, l'Office de Compensation de la Chambre de Commerce de Paris apporte à l'importation des oranges espagnoles des conditions telles que celle-ci devient presque pratiquement impossible.

Un mot d'explication technique : il ne peut être importé en France aucun produit de pays soumis au régime du clearing sans une autorisation d'importation délivrée par l'Office de Compensation, organisme créé par l'Etat mais confié à la gestion de la Chambre de Commerce de Paris.

Cette autorisation d'importation n'est délivrée qu'après que l'importateur a pris envers l'Office l'engagement de ne payer qu'à lui le montant de ses achats, et qu'il lui verse, en garantie de cet engagement, 10 % de ce montant. Un point, c'est tout. L'arrêté qui a institué les clearings précise que dès ces conditions remplies, l'Office de Compensation doit accorder l'autorisation d'importer.

Or, en ce qui concerne les « fruits frais importés d'Espagne », et seulement eux, l'Office de Compensation ne veut accorder l'autorisation que moyennant cette condition supplémentaire et absolument illégale : que le paiement du montant total de l'achat soit garanti par une banque, condition souvent impossible à remplir et en tout cas toujours très coûteuse.

Autrement dit, on soumet les oranges de Valence, base du commerce extérieur de la République espagnole, à un régime d'exception.

Pour les minerais de fer de Mélilla (zone rebelle) on crée, *en leur faveur*, une exception, en autorisant les importateurs à payer directement aux vendeurs, sans passer par l'Office de Compensation.

Pour les oranges de Valence (zone républicaine), on crée, *à leur détriment*, une exception, en soumettant les importateurs à une condition draconienne qu'on n'exige que pour eux.

Qui est le coupable ? Est-ce la Chambre de Commerce de Paris qui a pris d'elle-même la responsabilité de commettre cette illégalité ? Est-ce le ministère du Commerce qui l'y a autorisée, ou même l'y a invitée ? Dans les deux cas, c'est ce dernier le responsable.

Quand le gouvernement de Front populaire voudra-t-il inviter son ministre du Commerce à cesser une telle politique d'intervention en faveur du commerce et du ravitaillement en devises des rebelles espagnols ?

La *R.P.* a suffisamment de lecteurs dans le parti socialiste et dans l'entourage du président du Conseil, pour que leur ignorance de ces faits ne puisse être invoquée. Ou ils les feront cesser, ou ils sont complices.

Mentionnons, à toutes fins utiles, que la réglementation générale des clearings a été instituée par un arrêté *interministériel*, que son application à l'Espagne a été faite par un arrêté également *interministériel* et qu'aucune modification ne peut donc être apportée aux prescriptions de ces arrêtés autrement qu'avec l'approbation explicite de tous les ministres qui ont signé le dernier arrêté; ces ministres sont, outre Delbos (Affaires étrangères) et Bastid (Commerce) : Spinasse (Economie nationale), Monnet (Agriculture), Auriol (Finances).

« Volontaires » et volontaires

Je ne crois pas qu'à aucune époque l'illusionisme et le bourrage de crânes aient jamais atteint les dimensions actuelles. C'est devenu une règle : pour désigner les choses, non seulement on ne les appelle pas par leur nom, mais on ne se contente même pas de les appeler par un autre nom, on les appelle par le nom exactement contraire. Aux époques classiques, on appelle un chat un chat, en nos temps de décadence on l'appelle une chatte.

On en avait déjà un exemple remarquable avec la « non-intervention ». Empêcher le gouvernement régulier d'un Etat d'acheter les armes qui lui sont nécessaires, mettre l'interdit sur les achats qu'il a le droit de faire en vertu du droit international, en vertu du pacte d'une société à laquelle on est soi-même, ainsi que lui, adhérent, et en vertu des traités qu'on a conclus avec lui, c'est bien, il me semble, intervenir contre cet Etat. Eh bien! cette intervention, on l'a baptisée froidement « non-intervention » !

Il en est de même actuellement pour la question des « volontaires ». On a soumis à l'Allemagne et à l'Italie un projet d'interdiction de départ des « volontaires ». Or les gens qu'il s'agit d'empêcher de partir sont tout le con-

traire de « volontaires » : ce sont des *soldats*; des soldats obligés d'aller où on les envoie par la contrainte de la discipline.

Donnons à ce sujet les précisions suivantes empruntées au *Manchester Guardian*, et qui datent déjà du 16 décembre :

« *Les parents des hommes qui ont été envoyés d'Allemagne en Espagne ont été avertis d'avoir à envoyer leurs lettres aux bureaux de poste de Berlin C 2, W 10 et N.O. 55, d'où on les fera suivre.*

« *On n'a pas dit aux parents que ces hommes étaient partis au delà des mers. Et ceux-ci ont reçu l'ordre de dire à leurs parents qu'ils étaient partis pour une destination secrète où ils devaient faire des manœuvres qui dureraient seize semaines.*

« *Les lettres adressées aux hommes du corps allemand d'aviation en Espagne leur sont envoyées par l'intermédiaire du bureau de poste W 10; celles des hommes des tanks et de la défense antiaérienne par les bureaux C 2 et N.O. 55.*

« *Enfin, des parents d'Allemands servant en Espagne ont commencé à recevoir des avis officiels portant que leurs fils avaient été « mortellement blessés durant des manœuvres » (« bei einer Uebung »).* »

Tels sont les « volontaires » qui servent du côté de Franco.

L'arbitrage, c'est l'arbitraire

« L'arbitrage, c'est l'arbitraire », la formule est, je crois, de Sorel, à l'époque des premières tentatives de légaliser l'arbitrage.

Nulle formule ne saurait être plus juste.

Rien n'est plus faux que d'assimiler l'arbitrage à un jugement, comme on le fait trop souvent. C'en est exactement le contraire.

Qu'est-ce, en effet, qu'un jugement ?

Un jugement, c'est l'application à un cas particulier de règles générales. Il y a un Droit, un ensemble de règles, que tout citoyen peut connaître, qui décide que telles choses sont permises et telles autres interdites, et que si une chose interdite est commise, le coupable est soumis à telles et telles sanctions. Dès lors la mission du juge se limite à juger si tel ou tel cas concret qui lui est soumis rentre dans les choses permises; sinon, de prononcer la sanction que la loi prévoit. Le juge applique donc un Droit; il peut l'appliquer bien ou mal, justement ou injustement, mais sa mission, en tant que telle, ne comporte aucun arbitraire : il a appliqué des règles générales indépendantes de la personnalité des parties en cause et de sa propre opinion.

Il n'en est plus du tout de même avec l'arbitrage. Ici, plus de règles, plus de Droit : l'opinion de l'arbitre est souveraine. L'arbitre n'a pas à juger si des faits sont conformes ou non aux règles posées par un Code, c'est lui-même qui, en toute souveraineté, établit pour chaque cas particulier les règles selon lesquelles il prendra sa décision. Dans deux cas identiques, un arbitre pourra décider blanc, et l'autre noir; un même arbitre pourra même dire successivement blanc et noir; il n'a à en rendre compte à personne ni à quoi que ce soit, car il n'a à appliquer aucune loi, aucun Code, aucun Droit : il est Souverain Absolu.

Et il ne peut en être autrement.

Car quelle Loi, quel Code, quel Droit peuvent indiquer à partir de quand la revendication d'un salaire meilleur est « légitime » ou non, à partir de quand et jusqu'à quel point la solidarité ouvrière peut se manifester en faveur d'un ouvrier brimé, etc... ? La décision arbitrale qui accordera l'augmentation de salaire ou qui la refusera, qui fera réintégrer l'ouvrier congédié ou le laissera dehors, ne peut être fondée sur aucune règle, aucun principe. Elle dépend exclusivement de l'opinion de l'arbitre, c'est-à-dire : de l'arbitraire.

L'arbitrage, législation fasciste

Aussi, n'est-il pas étonnant que l'arbitrage soit à la base de la législation sociale-fasciste. Le fascisme c'est par définition l'arbitraire dans tous les domaines, la volonté du maître de l'Etat substituée partout à l'autorité de la Loi.

Il était donc naturel que la législation sociale des Etats fascistes soit basée sur l'arbitrage. Sous des formes diverses, l'arbitrage obligatoire est le régime social de la Russie, de l'Allemagne, de l'Italie, et au moment même où le Parlement français votait l'arbitrage obligatoire, Franco en annonçait l'établissement dans toute la zone soumise à sa domination.

Ainsi, le gouvernement français rejoint le fascisme en matière de législation sociale (celle qui lui est propre et non pas, naturellement, celle qui lui fut imposée par l'action directe de juin), tout comme il le rejoint en matière de presse.

Certes il y a, entre les législations fascistes et la loi que viennent de voter les Chambres françaises, une différence importante puisque celle-ci n'interdit pas la grève. Mais personne ne peut douter que Chambelland a raison quand il dit que l'arbitrage obligatoire conduit nécessairement à la suppression du droit de grève, car sinon, en quoi cet arbitrage serait-il « obligatoire » ?

La correctionnalisation des délits de presse n'est évidemment pas comme en pays fasciste, la suppression totale de toute presse libre; l'arbitrage obligatoire avec maintien du droit de grève n'est pas comme en pays fasciste la suppression de toute possibilité pour l'ouvrier de se défendre contre son patron, mais les premières de ces mesures sont sur la voie qui mène aux secondes. Elles sont dans la même direction.

Si bien que se repose à nouveau, et toujours plus pressante, la terrible question que nous indiquions l'autre jour : comment se fait-il que sous des étiquettes différentes et opposées,

tous les partis, tous les régimes vont aujourd'hui dans la même direction : celle de l'arbitraire et de la dictature ?

Et il ne suffit malheureusement pas pour répondre à cette question de déclarations d'amour à Léon Blum.

L'union sacrée autour des mânes de Pilsudski

Je demandai la quinzaine dernière des précisions sur le prêt projeté à la Pologne. Au moment même où ma note paraissait, le gouvernement avait l'obligeance d'y répondre en déposant son projet.

La réponse est aussi nette que possible. Qui prête ? L'Etat français. C'est lui qui, directement va faire, dès maintenant, sur sa Trésorerie qu'on sait opulente, ô combien ! des avances à l'Etat polonais dont le montant global sera de 1 milliard 350 millions. Puis, si on parvient à émettre des emprunts polonais dans le public français, l'Etat français se remboursera de ses avances avec le produit de ces emprunts, mais en en garantissant aux souscripteurs le remboursement en capital et le paiement des intérêts; autrement dit, si la Pologne ne paie pas, c'est l'Etat français qui le fera à sa place.

Cet emprunt appelle quelques remarques.

D'abord, l'opération totale est d'un montant bien supérieur au chiffre de l'emprunt. En effet, en plus de l'emprunt proprement dit, il est prévu que l'Etat polonais pourra passer en France des commandes, pour un chiffre qui n'a pas été spécifié et dont le paiement sera *garanti par l'Etat français*, au moyen de l'assurance-crédit.

Ensuite, sur le montant de l'emprunt proprement dit : 1 milliard 350 millions, 405 millions seulement sont destinés directement à l'Etat polonais, le reste : 945 millions, va à la Compagnie Franco-Polonaise de chemins de fer, c'est-à-dire à Schneider.

Troisième point : c'est la première fois que le gouvernement français consent à un Etat étranger des conditions aussi bonnes :

1° Au lieu de se contenter d'autoriser une émission dans le public, l'Etat français avance directement de l'argent. C'est une chose qu'à notre connaissance celui-ci n'avait jamais encore faite.

2° L'Etat français accorde aux emprunts qui seront faits dans le public, s'ils le sont jamais, sa garantie, chose qu'il n'avait fait jusqu'ici à notre connaissance que pour la Tchécoslovaquie; or, la Tchécoslovaquie c'est tout de même, à tous les points de vue, autre chose que la Pologne.

3° L'Etat français exonère ces emprunts de tout impôt, ce que, sauf erreur, jamais il n'a fait pour aucun autre emprunt.

Si on compare ces conditions avec celles des emprunts russes d'avant-guerre, simples émissions dans le public, sans aucune garantie de l'Etat français, ni exempts d'impôts, on jugera de la différence qu'il y a entre la situation de la France d'aujourd'hui et celle d'avant-guerre : l'administration française est obligée maintenant de payer le prix fort pour s'acheter des alliés, des alliés... pour le temps de paix. Preuve de sa faiblesse.

Enfin, dernier point, et le plus important : La Pologne n'est pas complètement, au sens plein du mot, un Etat fasciste, mais elle en est terriblement près. Il y a encore en Pologne un Parlement, mais sans pouvoir, des élections, mais qui, presque partout, ne sont qu'une parodie, une presse, mais jugulée, des partis d' « opposition », mais effroyablement persécutés et terrorisés, — une classe ouvrière enfin, soumise, dès qu'elle tente de bouger, à la répression la plus féroce.

Eh bien ! l'emprunt à cet Etat-là, a été voté *à l'unanimité*. Vous entendez bien : à l'unanimité dans une Chambre et un Sénat qui contiennent tous deux des membres appartenant à des Internationales, et qui prétendent pratiquer la « discipline » et la solidarité internationales. Les membres de la section polonaise de l'Internationale Ouvrière ont été et sont bâillonnés, emprisonnés, torturés par la dictature de Pilsudski et de son successeur, la section polonaise de l'Internationale dite communiste est maintenue hors la loi, mais pas une voix ne s'est élevée parmi les centaines de membres que ces deux Internationales comprennent au Parlement français, pour protester contre le sort fait à leurs coreligionnaires et à la classe ouvrière polonaise, ils ont voté le milliard par acclamations : SOLIDARITÉ NATIONALE D'ABORD.

R. LOUZON.

EN ALGÉRIE

LES COLONS FRANÇAIS CONTRE LE DROIT DE VOTE AUX INDIGÈNES

LE GOUVERNEMENT RÉSISTERA-T-IL AU CHANTAGE DE LA PRESSE FASCISTE ?

On sait que le gouvernement a l'intention de déposer un projet de loi accordant le droit de vote à une trentaine de mille d'indigènes algériens sur 3 millions.

L'annonce de ce projet a déchaîné — à ce que nous télégraphie un camarade d'Afrique du Nord — toute la presse française africaine. Ça ne nous étonne pas.

De même que nous avons applaudi pour la Syrie, nous applaudissons au projet gouvernemental, malgré son insuffisance, parce qu'il est dans la bonne direction. Le gouvernement nous trouvera en cette matière totalement à ses côtés, comme il nous a trouvé totalement contre lui dans les récentes affaires marocaines.

Mais osera-t-il aller jusqu'au bout? Aura-t-il le courage de pousser jusqu'à la réalisation, malgré les résistances considérables que sans aucun doute il rencontrera, ce qui n'est encore qu'une bonne intention ?

L'instruction judiciaire en U.R.S.S., comme je l'ai vue

Je me propose, dans cet article, de ne parler exclusivement que des méthodes et des moyens d'enquête employés en U.R.S.S., tels que je les ai directement observés. Des neuf années vécues en Russie (d'octobre 1926 à décembre 1935), j'en ai passé cinq et demie dans des prisons et des lieux de déportation. J'ai donc eu la possibilité de voir bien des choses.

Une question aussi particulière et restreinte, semble-t-il, que celle des méthodes d'instruction judiciaire prend, dans le cas présent, une *grande importance générale,* car elle fait la lumière sur la possibilité de procès tels que le dernier procès de Moscou contre Zinoviev et ses camarades, découvre en partie le mécanisme des accusations monstrueuses et des aveux encore plus monstrueux, fait apparaître le rôle horrible des juges dans ces affaires et la conduite encore plus troublante des accusés.

Le procès de Moscou ne fut que le dernier procès le plus éclatant de toute une série de *procès politiques de tendance,* que j'ai eu la possibilité de voir sur place. Les moyens de préparation et de montage des procès précédents (contre les ingénieurs en 1929 et en 1930, contre les social-démocrates russes en 1931) furent simplement perfectionnés et poussés jusqu'à l'absurde dans le dernier procès. C'est précisément l'absurdité de la mise en scène du dernier procès qui a provoqué une cassure dans l'opinion publique mondiale, en posant devant tous la question : que se passe-t-il en U.R.S.S., quelle est l'origine de cette impasse morale dans laquelle est conduit le régime stalinien ?

Evidemment, la cause fondamentale de tout ce qui se passe en U.R.S.S., y compris la possibilité de monter de pareils procès, doit se trouver et se trouve dans les conditions *générales* de vie du pays, dans la situation *générale* de la société, dans sa profonde lassitude postrévolutionnaire, sa décomposition et son déclin. C'est seulement cette situation générale qui explque la possibilité et dans un certain sens le succès de l'emploi de moyens d'enquête aussi particuliers que ceux que j'ai pu observer.

J'en viens maintenant directement à mon sujet : l'instruction judiciaire contre moi et mes autres codétenus.

J'ai été arrêté le 21 mai 1930, de nuit. C'est une règle générale : les arrestations et les perquisitions se font la nuit, pour ainsi dire à la dérobée, sans bruit. Cette façon d'agir *secrètement* a pour but d'affaiblir la volonté de résistance de la personne arrêtée. Sur le mandat d'arrestation qui me fut présenté, il n'était indiqué aucune raison pour l'arrestation. Ce détail n'est pas fortuit non plus, mais c'est la règle générale.

On me conduisit en prison dans une voiture particulière. Ce « privilège » s'explique par le fait que je vivais alors à Léningrad, dans le palais dans lequel étaient installées toutes les sommités du parti, avec Kirov en tête. L'apparition d'une voiture cellulaire fermée devant la « Maison du Parti » aurait fait trop grande sensation. Tout ce qu'il m'a été permis de voir en Russie m'a conduit à la conviction que la règle *tactique* fondamentale de la justice bureaucratique est celle-ci : toutes les vexations, tous les mensonges et les violences, tout est permis; mais tout cela doit se faire sans bruit, sans scandale, il faut sauver les apparences.

Sur le chemin de la prison, la voiture prit encore un autre passager : mon camarade l'ouvrier yougoslave Déditch, qui vivait avec moi.

On nous conduisit au bureau. L'état du bureau de la prison, la voix et les gestes du secrétaire, le mécanisme sans âme de tout ce qui se passait là, rappelaient vivement l'étranger : « C'est la même chose qu'avec la police bourgeoise », soufflais-je à Déditch.

La troisième nuit de mon séjour à la prison, je fus appelé devant le juge d'instruction. C'est une règle générale de la Guépéou : appeler les personnes arrêtées à l'interrogatoire pendant la nuit; cet interrogatoire est plus accablant pendant la nuit, un homme somnolent étant moins concentré, moins préparé à la résistance. La psychologie est la science préférée des policiers de la Guépéou.

« Vous savez pourquoi vous avez été arrêté ? Non, vous ne le savez pas ? Alors, qu'est-ce que vous supposez ? »

Telles furent les premières questions. Quelque temps plus tard, j'ai lu en prison une étude sur l'Inquisition espagnole et, à mon grand étonnement, j'ai appris que c'étaient aussi les premières questions classiques des instructeurs de l'Inquisition...

La cause de mon arrestation m'était connue. C'était ma liaison avec l'opposition trotskiste russe, qui était alors déjà interdite et dont l'activité ne pouvait être qu'illégale. Mais je ne voulais en rien le laisser paraître au juge instructeur tant que la Guépéou, de son côté, ne m'aurait pas prouvé qu'elle était au courant. En outre, la question m'intéressait de savoir par quelle voie la Guépéou avait eu connaissance de ma liaison.

Puisque je me refusais à parler de ce qui intéressait la Guépéou, elle me fit réellement voir bientôt les preuves qu'elle avait. Par elles, je pus me rendre compte de l'étendue terrible que la provocation avait prise en Russie. La personne qui assurait la liaison entre notre groupe et le centre oppositionnel de Moscou, de même que la personne qui avait mené en tant que représentant de ce centre des pourparlers avec notre groupe, étaient des provocateurs. Quelques personnes de notre entourage s'avérèrent être aussi des provocateurs. Pour mieux dire : le petit groupe d'une dizaine de camarades sûrs était entouré d'une dizaine d'agents secrets et chaque pas était contrôlé par eux...

Continuer à nier ma participation à l'opposition n'avait plus de sens. On me proposa alors de répondre par écrit aux deux questions : 1° quelle était mon opinion politique; 2° en quoi consistait mon activité oppositionnelle illégale. A la première question, je répondis de façon absolument complète. A la seconde question, je refusai de répondre, car cela équivalait à trahir mes camarades. Ma déclaration fut envoyée à Moscou, où devait se décider mon sort futur.

Les jours de prison se succédaient. Mais bientôt il me fallut éprouver quelque chose qui est absolument inconcevable en Europe occidentale, mais qui, en Russie, fait partie des événements les plus ordinaires, les plus « normaux ». Le juge d'instruction me fit venir devant lui et me proposa de quitter l'opposition, de condamner l'activité oppositionnelle et, pour cela, il me promettait de me libérer.

« Permettez, lui répliquai-je, comment pourrais-je faire une pareille chose ? Je savais bien que vous persécutiez l'activité oppositionnelle, et maintenant, quand il me faut supporter les conséquences de cette activité, vous me proposez de la renier et d'acheter à ce prix ma liberté ! Ce ne serait pas honnête, j'aurais honte de moi-même et vous devriez me mépriser.

— Eh quoi ! Anton Antonovitch, répliqua le juge d'instruction, renoncer à ses erreurs n'a rien de malhonnête. Un homme peut bien faire un faux pas et, ensuite, quand il voit où cela le mène, il peut bien reculer. »

Ce qui est frappant, c'est que ni la Guépéou, ni les organes du parti n'exigeaient à l'époque, en 1929-30, de changer ses points de vue, mais se contentaient d'une *déclaration.* Dans le privé, ils convenaient même, alors, que l'opposition pouvait bien, ma foi, avoir raison « en quelque chose »; et c'est avec une intransigeance d'autant plus grande qu'ils exigeaient que, dans les déclarations

officielles, il soit dit tout le contraire : que le parti, c'est-à-dire la majorité, avait raison à 100 % et que l'opposition avait tort à 100 %. C'était exigé au nom de la sauvegarde et du renforcement de l'autorité du parti. Ce fait a une très grande importance pour comprendre tout le mécanisme de la vie sociale et politique en U.R.S.S. Les communistes russes sont absolument imprégnés, plus exactement infectés, de cette théorie des deux vérités : l'une, la véritable, pour les initiés, pour un cercle restreint de dirigeants, et l'autre, la vérité-mensonge, pour les non-initiés, pour toute la grande masse du peuple.

Dans son évolution ultérieure, cette philosophie des deux vérités a conduit au mensonge qui imprègne toute la vie sociale, jusqu'aux déclarations et aux aveux hypocrites et mensongers et jusqu'aux monstrueux procès des « repentis ».

Quand, après deux mois de séjour en prison, je me suis rencontré avec mon camarade Déditch, j'ai entendu de lui un récit des propositions du juge d'instruction analogues à celles qui m'avaient été faites. Le juge d'instruction lui avait dit (ce que la Guépéou savait par un provocateur) que Déditch ne faisait plus partie de notre groupe et il lui promettait la liberté s'il lui parlait « à cœur ouvert » sur les liaisons du groupe (ce que le provocateur, et par conséquent la Guépéou, ne connaissait pas !). Quand Déditch se refusa à livrer les camarades qui n'étaient pas encore arrêtés, le juge d'instruction lui fit une « concession » : il lui promettait la liberté s'il signait une déclaration où il traiterait le travail du groupe de contre-révolutionnaire et nous jugerait, moi et notre autre camarade yougoslave Dragitch, comme des contre-révolutionnaires. Là-dessus, Déditch répondit au juge ce qu'il fallait attendre : qu'indépendamment des désaccords partiels qui le séparaient de nous, il nous considérait comme ses camarades et comme d'honnêtes révolutionnaires et qu'il se refusait à poursuivre un entretien sur la déclaration proposée. Après cela, le sort de Déditch fut tranché et définitivement lié au nôtre.

Comme on le voit par les cas mentionnés, les moyens d'instruction à l'égard des communistes cherchaient à utiliser la décomposition morale et politique. On essaie de les amener à trahir leurs propres camarades, à devenir des mouchards et, s'ils ne consentent pas, on essaie de les amener à devenir des renégats. Pour prix d'une condamnation publique de leurs camarades et de leurs idées, même sans qu'ils eussent changé leur conviction, on accordait la liberté et, par-dessus le marché, du travail et une carrière...

Mais les communistes n'étaient alors pas encore forcés de fournir de fausses dépositions ni sur eux-mêmes ni sur d'autres et on n'employait pas pour cela la torture. On employait cependant dépositions et torture pour les non-communistes. Cela s'est fait sous mes yeux. Mes protestations énergiques sont restées, bien entendu, sans résultat.

Est-ce que des tortures et de fausses dépositions, si honteuses pour la révolution, sont employées en Union soviétique ? Est-ce qu'on les emploie systématiquement ? se demande chacun de vous avec une douloureuse perplexité. Avant d'être mis en prison, non seulement je doutais moi-même de ces faits, mais je croyais que toutes les affirmations de ce genre n'étaient que méchantes calomnies contre la Russie, même contre la Russie de Staline !

Dans les premiers temps de mon emprisonnement, quand je me trouvais dans une cellule où nous étions deux seulement, il se produisit le fait suivant :

Un soir, mon compagnon de cellule tendit l'oreille. « Qu'est-ce qu'il y a ? — Est-ce que vous n'entendez pas un bruit assourdi ? », me répondit-il. Et, réellement, du bout du couloir venaient des bruits sourds. « Qu'est-ce que ça peut bien être ? », demandai-je. « On torture quelqu'un. » Je m'indignai : « qu'à l'étranger on croie à tous ces contes petits-bourgeois répandus contre la Guépéou, cela peut encore se comprendre, mais croire à de pareilles histoires ici, en Russie, c'est une honte ! Allons donc, la Guépéou n'est pas l'Okhrana tsariste ! Evidemment, quand il le faut, la Guépéou tue aussi, anéantit, mais elle ne torture pas. » Mon compagnon me lança un regard inquiet, ne sachant ce qu'il devait penser de moi. Puis il dit : « Je vous souhaite de rester longtemps aux mains de la Guépéou, vous vous convaincrez alors de ce que c'est que la Guépéou. Vous, communistes étrangers, vous ne connaissez réellement rien. Si c'était un communiste russe qui m'ait dit cela, j'aurais tout simplement cessé de parler avec lui... »

Quand, de l'étroite cellule, je fus conduit dans la partie « libre » de la prison où l'on pouvait se rencontrer avec 4 à 500 emprisonnés, la réalité apparut peu à peu à mes yeux. Une aile de cette partie « libre » formée de cinq à six cellules, grandes et terriblement bondées. Dans la cellule où je me trouvais, il y avait 90 à 100 personnes, quoiqu'elle fût calculée pour 23 prisonniers. Dans la cellule de Déditch, ils étaient 65, quoique normalement elle dût contenir 14 personnes. Toutes les cellules de la même aile allaient à la promenade en même temps.

La nombreuse population de l'aile de bâtiment était très bigarrée par sa composition sociale. Toutes les régions du pays, toutes les classes et tous les groupes sociaux y étaient représentés. La prison, à ce moment-là, regorgeait d'ingénieurs et de « saboteurs » de tous genres. Des ouvriers mécontents, des marins, des communistes oppositionnels se trouvaient à côté de « spéculateurs » et de prêtres.

Parmi les ingénieurs, il y en avait plusieurs qui avaient « avoué » leur participation au sabotage. C'était au temps des procès monstres de « sabotage ».

Peu à peu, à grand'peine, je pus apprendre l'histoire de leurs affaires, l'histoire de leurs rapports avec le « sabotage ». « On m'a maintenu cinq mois dans l'isolement — me raconta l'un de ceux qui avaient « avoué » — sans journaux, sans lecture, sans courrier, sans contact avec l'extérieur, sans visite de ma famille; j'avais faim, je souffrais de la solitude; on exigeait de moi l'aveu d'avoir commis un acte de sabotage qui n'avait jamais existé; je refusais de prendre sur moi des crimes qui n'avaient pas eu lieu, mais on me dit que si je suis réellement pour le pouvoir soviétique, comme je l'affirme, je dois faire cet aveu dans cette affaire, le pouvoir soviétique a besoin de mon aveu... Je ne dois rien craindre pour les conséquences : le pouvoir soviétique tiendra compte de mon aveu fait à cœur ouvert et me donnera la possibilité de travailler et de réparer mes fautes par le travail. Du même coup, j'aurais des visites avec ma famille, des correspondances, des promenades, des journaux. Mais si je m'entêtais et gardais le silence, on me soumettrait à une répression impitoyable et non seulement moi, mais aussi ma femme et mes enfants... Pendant des mois, je résistai; mais ma situation devint si intolérable que rien, me semblait-il, ne pouvait être pire; en tout cas, tout m'était devenu indifférent. Et je signai tout ce qu'exigeait le juge d'instruction... »

Après que cet ingénieur eut « avoué », la Guépéou lui donna réellement tout ce qu'elle avait promis. Par là, la Guépéou achète les gens non moins que par la terreur, en les menant petit à petit sur la voie des déclarations mensongères. Mais au moral, cet ingénieur était tout à fait écrasé par sa conduite et marchait dans la cellule comme un homme au cœur brisé. C'est par une crise semblable que devaient passer de nombreux accusés, qui s'étaient sauvés à l'aide de faux aveux sur le « sabotage ». Quelquefois, cette crise morale aboutissait à un suicide tragique, mais ceci c'est un autre thème : celui des conséquences...

Je ne veux nier en aucune manière qu'il y ait eu parmi les ingénieurs des cas isolés d'espionnage, de sabotage; mais il est absolument sûr qu'il n'y avait pas ce système général d'actes de sabotage, qui paraissait ressortir des aveux faits aux procès d'étalage. D'ailleurs, le professeur bien

connu Ramzine fut libéré tout de suite après le procès et continua ses conférences à l'Institut.

Après avoir passé plusieurs mois côte à côte avec ces ingénieurs « saboteurs », je reconnus qu'il ne s'agissait pas là d'une terreur honnête, quoique impitoyable, mais d'une terreur lugubre, combinée au chantage le plus détestable... C'était comme si l'Etat disait à ses adversaires : « Faites ce que nous vous demandons, vendez votre conscience et votre honneur, prenez sur vous des crimes que vous n'avez jamais commis, et vous recevrez en récompense tous les biens du monde... »

Si vous me demandez quel était le but d'une *telle* méthode, je peux répondre en quelques mots que c'était un acte spécifique de la lutte politique de la bureaucratie du parti contre les spécialistes sans-parti. Il s'agissait alors de choses assez importantes : les intellectuels spécialistes rêvaient — et ce rêve avait alors des chances de se réaliser — que les paysans, en révolte contre la collectivisation forcée, renverseraient le pouvoir de la bureaucratie « communiste »; ce renversement du pouvoir actuel devait aboutir — d'après eux — au gouvernement des ingénieurs, au gouvernement des spécialistes. Le gouvernement stalinien, de son côté, tendait non seulement à détruire physiquement ses ennemis, mais aussi à les compromettre moralement et à les désagréger — tout ceci à l'aide des procès d'étalage et des faux aveux. Le gouvernement stalinien aspirait, en même temps, à charger ses ennemis politiques de toute la responsabilité des difficultés économiques et politiques qui bouleversaient le pays.

Parmi les autres prisonniers de la prison de Léningrad, il y avait le groupe de ceux qu'on avait arrêtés pour la question de l'or. Leur sort me frappait particulièrement. On arrêtait alors sur tout le territoire des quantités de gens qu'on supposait posséder de l'or, des objets de valeur, etc... On procédait avec eux de la manière suivante : lors des perquisitions nocturnes, les agents de la Guépéou recueillaient tous les objets de valeur qui se trouvaient dans l'appartement, en commençant par les cuillers d'argent et en finissant par des objets artistiques. Les possesseurs de ces objets étaient conduits en prison, indépendamment de l'issue de la perquisition, et on leur demandait de faire don à l'Etat en faveur du Plan quinquennal, des objets de valeur trouvés et supposés. Cet ordre, en lui-même, était assez plausible, mais seulement dans quelles conditions était-il donné ?

Dans le corridor des juges d'instruction, devant leurs cabinets, ces gens-là étaient debout des journées entières, sans nourriture, sans sommeil, pour que la Guépéou puisse mieux leur arracher le don de l'or caché. Etant appelé devant le juge d'instruction, je pouvais voir moi-même ces groupes de gens. Un jeune médecin dentiste, qui partageait ma cellule, devait rester debout pendant quarante-huit heures devant la porte du juge d'instruction. Après ces quarante-huit heures, son visage florissant devenant terreux et livide. Il arrivait qu'à force de rester debout dans le corridor un de ces hommes devenait fou.

« Regardez, du sang ! », s'exclamait-il, terrifié, en montrant quelque part dans le corridor. Mais la Guépéou le laissait dans cet état-là pendant les vingt-quatre heures suivantes, pour fléchir par son aspect ceux dont la résistance n'était pas encore brisée.

Plus tard, j'ai rencontré en Sibérie des hommes, pour la plupart des vieillards et de vieilles femmes, qu'on amenait pour dix à vingt jours dans des chambres non chauffées, aux fenêtres ouvertes par un froid sibérien, qui mouraient de faim et auxquels on ne donnait pas d'eau, pour obtenir d'eux l'or dont on leur attribuait la possession — sans preuves concrètes.

Ce qui me paraissait le plus abject, c'était encore la procédure de transmission de l'or : en donnant l'or et les objets de valeur, les malheureux étaient forcés de signer une déclaration : « J'offre spontanément et volontairement telle somme au fonds de l'industrialisation socialiste. » En plus de cela, toutes les personnes arrêtées, soumises à de telles tortures, devaient signer, lors de leur libération de la prison, une déclaration affirmant qu'ils ne parleraient jamais et à personne de tout ce qui leur était arrivé, de tout ce qu'ils avaient vu et entendu en prison. En apprenant ce procédé stalinien pour obtenir de l'or par la violence brutale, je me souvins des conquistadores espagnols qui avaient obtenu par des moyens analogues l'or des malheureux Indiens.

Je pouvais observer l'application de ces tortures non seulement chez les possesseurs d'or. Je fus témoin d'interrogatoires durant de seize à vingt-quatre heures sans interruption. Lors d'un tel interrogatoire les juges d'instruction se succèdent pour rester frais et capables de concentration, ou bien l'accusé est soumis simultanément à l'interrogatoire de plusieurs juges d'instruction. Un tel procédé aboutit toujours à ébranler les nerfs de l'accusé. — Un membre d'une secte qui avait été soumis à un tel interrogatoire de plusieurs heures, rentra dans notre cellule commune. Il était déjà auparavant faible et malade; mais après cette épreuve il n'avait presque plus de vie en lui. Il se jeta sur le repas préparé pour lui, se déchaussa, se laissa tomber sur le lit qui, à cette occasion, lui fut offert par un autre prisonnier. Mais il n'était pas couché depuis une dizaine de minutes qu'on frappa à la porte et que le gardien le fit sortir pour un nouvel interrogatoire devant le juge d'instruction...

Ce qui se déroulait devant mes yeux, me portait un coup formidable. Jusqu'à ce moment je n'avais jamais cru que de pareils procédés puissent avoir lieu en Russie soviétique. J'avais même une meilleure opinion de la Guépéou. Maintenant je pouvais me convaincre de ceci : la dégénérescence du pouvoir soviétique, autrefois révolutionnaire, avait atteint un degré beaucoup plus accentué que je ne l'aurais jamais conçu. J'étais si étonné, si ébranlé de tout ceci que, saisissant la première occasion lors de mon interrogatoire suivant devant le juge d'instruction, je lui criais ma protestation contre toutes ces injustices, ces tortures, ces accusations mensongères et ces « aveux » non moins mensongers. « Que faites-vous ? lui dis-je tout ému. — Nous vous protégeons à l'étranger, et vous faites ici des choses que je n'aurais jamais cru possibles, si je ne les avais vues de mes propres yeux. Vous compromettez et la révolution et le socialisme, vous transformez par vos méthodes la paysannerie, la petite bourgeoisie des villes et les intellectuels sans parti en ennemis mortels de la révolution et du socialisme ». Le juge d'instruction ne put nier les faits qui s'étaient déroulés devant ses yeux également.. Il expliqua et excusa ces pratiques de la manière suivante : « Mais envers vous et envers des révolutionnaires en général nous n'employons jamais de telles méthodes; contre la petite bourgeoisie c'est indispensable. Il ne faut pas oublier que le pays se trouve dans une période de lutte de classes aiguë. » Aussi aiguë que soit la lutte de classes, moi, je ne peux pas concevoir que le pouvoir socialiste et prolétarien puisse adopter des méthodes de lutte si basses et mensongères.

Mais ce que le dernier procès de Moscou a démontré, c'est que ces méthodes honteuses et basses, employées au commencement seulement contre des non-communistes, n'ont pas tardé à être appliquées contre les membres du P. C. lui-même. D'ailleurs j'ai pu constater à cette époque lointaine que ces méthodes inquisitoriales étaient appliquées non seulement à des éléments non prolétariens, mais aussi à des ouvriers.

Une fois on amena dans notre cellule un marin qui venait de l'isolateur. C'était un jeune homme vigoureux. Pendant son séjour à la détention cellulaire isolée la Guépéou avait essayé de lui arracher l'aveu de sa participation — fictive — à un complot — fictif — contre Staline. La Guépéou essayait d'atteindre ce résultat par des méthodes inquisitoriales. On l'avait appelé de sa cellule plusieurs fois pendant la soirée, on lui avait dit qu'on allait le fusiller à cause de son entêtement criminel, on l'avait mené dans la cour, mis devant le mur et après... ramené dans sa cellule. « Tu es pourtant un ouvrier, nous ne vou-

lons pas te fusiller comme un garde blanc quelconque. Comme ouvrier tu dois avouer honnêtement. » Le marin n'avouait pas malgré tout, mais après ces tortures il devint à demi-fou; depuis on le laissa tranquille. Le plus important dans cette histoire c'est — peut-être — le fait que cela n'avait pas lieu après l'assassinat de Kirov en 1934, mais longtemps avant, en 1930. Dans l'histoire de ce marin il y avait encore une circonstance, à laquelle je n'attachai alors aucune importance, mais qui revêt aujourd'hui, après les trois procès contre Zinoviev, une signification symptomatique : On essayait — sans résultat d'ailleurs — d'arracher au marin le faux aveu d'appartenir à l'opposition trotskiste. En réalité c'était un ouvrier apolitique. Employé sur les vapeurs soviétiques naviguant à l'étranger, il s'était rendu coupable de contrebande, le seul crime dont il pouvait être inculpé à juste titre.

En appelant l'inculpé hors de sa cellule, on ne lui dit jamais où on l'emmène. La Guépéou utilise ainsi un moyen efficace pour terroriser l'inculpé. Parfois elle feint de l'envoyer directement au poteau d'exécution pour lui inspirer de la terreur. On fait sortir l'accusé de sa cellule; dans les corridors du sous-sol, en chemin, les gardiens, en causant entre eux, essaient de lui suggérer l'idée que sa dernière heure a sonné.

Au commencement de 1931 avait lieu à Moscou le procès contre les mencheviks. Son but était de démontrer aux ouvriers de Russie que les socialistes, de même que les intellectuels sans parti, étaient à la tête de la trahison criminelle envers le pays. Nombre d'ex-mencheviks célèbres et un membre actuel du parti menchevik reconnurent dans ce procès qu'ils avaient accepté le programme de sabotage et d'intervention militaire contre l'U. R.S.S. Ils reconnurent que ce programme était non seulement celui des mencheviks russes, mais aussi celui des autres partis de la IIe Internationale. L'absurdité était évidente. Mais justement sous le signe de cette absurdité se déroula le procès. Si dans les procès contre les ingénieurs la plupart des accusations étaient mensongères, ici, dans le procès contre les mencheviks toutes les accusations et auto-accusations étaient fausses à 100 %. De ce point de vue ce procès-là se révélait comme la répétition générale du futur procès contre Zinoviev et consorts.

Avant d'aborder ce que j'ai entendu sur le procès contre les mencheviks en 1931, de la part de ses participants directs, je me permets de citer ici quelques lignes de l'article de Léon Blum, consacré à ce procès dans le *Populaire* du 17 mars 1931 :

« Les accusés de Moscou ont avoué les crimes qui leur étaient imputés et qu'ils n'avaient pas commis. Ils ont reconnu formellement pour exacts des faits dont la fausseté matérielle est établie. » En démontrant que cette méthode équivalait à l'introduction de la justice inquisitoriale, Blum concluait son article : « En sorte que la valeur des aveux se retourne. Ils ne prouvent pas et ne peuvent pas prouver des faits qui sont faux. Ils prouvent qu'à la perversion morale, la terreur stalinienne ajoute une sorte de décomposition mentale. » C'est aussi vrai pour le procès de 1936 que ce l'était pour le procès de 1931.

Les accusés du procès menchevik ne furent pas fusillés, mais reçurent des peines d'emprisonnement de durées diverses. On les amena à la prison centrale des détenus politiques à Verkhné-Ouralsk. Il y avait alors là-bas 150 communistes oppositionnels, parmi lesquels mes camarades yougoslaves et moi, et aussi plus de 50 socialistes et anarchistes. Les prisonniers nouveaux venus furent répartis dans la prison de telle façon, qu'ils ne pouvaient communiquer ni avec les anciens détenus, ni entre eux. Manifestement la Guépéou craignait quelque chose... Mais malgré cela on trouva des possibilités de liaison. Dans une lettre je leur posai la question : comment avaient-ils pu faire des aveux si monstrueux ? « Nous ne comprenons pas nous-mêmes, comment un tel cauchemar a pu avoir lieu », répondirent-ils. Victor Serge a apporté maintenant de Russie des renseignements plus complets sur ce groupe. Permettez que je répète ici l'une de ses observations : « L'un des principaux accusés, l'historien et publiciste renommé Soukhanov répandait dans l'isolateur une copie de sa protestation auprès du gouvernement soviétique, où il demandait qu'on remplisse l'engagement pris vis-à-vis de lui, de le délivrer après qu'il eût consenti aux faux aveux. »

Les procès politiques de tendance de 1929 à 1931 furent montés par le gouvernement stalinien à la suite de la grave crise économique qui secouait le pays lors des difficultés du premier plan quinquennal.

Mais pourquoi le procès de 1936 ? Quelle crise secoue le pays, aujourd'hui ? Il y a la crise issue des bilans sociaux et économiques du plan quinquennal. Les masses travailleuses se sentent trompées par le bilan des plans quinquennaux, par le bilan de la révolution. Les masses ont tendu toutes leurs forces, ont fourni des sacrifices et les fruits en sont exploités — les masses s'en rendent parfaitement compte — par d'autres : par les fonctionnaires et les « chefs ». Pour étouffer la conscience des masses, pour étrangler leur mécontentement, il faut de nouveaux procès. Voilà la raison fondamentale.

Le procès des « 16 » était avant tout un procès contre le trotskisme. Mais pas seulement contre le trotskisme. Avec les trotskistes on accusait tous les groupements communistes oppositionnels de participation au terrorisme, entre autres aussi l'opposition de droite : Rykov, Boukharine, Tomski. Le suicide de Tomski et la destitution de Rykov s'ajoutèrent au procès des « 16 ». Dans le dernier procès de Novo-Sibirsk on accusa à côté des trotskistes, plutôt fictifs, des ingénieurs sans parti.

Cela prouve que le mot d'ordre « Contre le trotskisme » sert à Staline de prétexte — comme le mot d'ordre de Hitler « Contre le communisme » — pour la lutte contre toutes les couches sociales mécontentes, comme contre toutes les tendances politiques oppositionnelles du pays.

Dans la mesure où la Guépéou ne réussit pas à pousser aux faux aveux pour le procès de Moscou des trotskistes, restés fidèles à leur organisation, elle devait se contenter des faux aveux des trotskistes d'autrefois, ayant capitulé il y a cinq à sept ans et étant en prison depuis trois à quatre ans. Le mécanisme des épreuves qu'ils subirent et de la mise en scène du procès fut préparé — comme je l'ai dit — par les procès antérieurs, par les méthodes et par les moyens qui sont devenus courants en Russie depuis plusieurs années. L'application de ces méthodes sur une vaste échelle m'a donné la possibilité de rencontrer dans les prisons staliniennes tant d'hommes, tant de victimes brisées physiquement et moralement ! C'est d'eux que j'ai voulu vous parler.

CILIGA.

Pour connaître la vérité

SUR LES PROCÈS MONSTRES EN RUSSIE

adoptez et soutenez dans vos syndicats la proposition d'enquête à faire par la Fédération Syndicale Internationale

LA LUMIÈRE FILTRE...

Les Fouchés de Staline ne s'en dépêtreront plus. Cinq mois se sont écoulés depuis l'assassinat légal des compagnons de Lénine et l'emprisonnement de plusieurs centaines de bolcheviks de la génération d'Octobre. Par deux fois, les journalistes étrangers accrédités à Moscou ont annoncé, de source officieuse, de nouveaux procès, en donnant les noms des accusés et en précisant même à l'avance qu'ils ne seraient très probablement pas fusillés... M. Pierre Berland, correspondant du Temps, *nous donnait le* 11 *novembre cette précision à la suite d'une liste d'accusés comprenant Sokolnikov, Sérébriakov, Radek, Putna, Primakov, Ouglanov, Arkus... Ce procès n'a pas eu lieu. Puis on en a annoncé un autre : une trentaine d'Allemands devaient y figurer et quelques vieux bolcheviks. Ce procès est encore différé. Que deviennent enfin les* douze *coaccusés des seize fusillés dont les dossiers avaient été réservés ? Réservés pourquoi ? Pour manque de complaisance, supplément d'inquisition, disparition extra-légale ? La loi soviétique ne permet plus, depuis* 1935, *les exécutions secrètes sans jugement. Il est vrai que la loi est là-bas une notion de peu d'importance pratique.*

Les suppléments d'inquisition n'ont pas donné en cinq mois les résultats désirables, voilà le fait brutal. Si l'on a pu connaître dans les prisons l'exécution des seize, il est évident qu'on ne trouvera plus d'accusés complaisants, à moins d'user de nouveaux trucs, c'est-à-dire de leur donner des garanties qui modifieraient jusqu'à la physionomie des procès. La carence des régisseurs de l'affaire Zinoviev-Kamenev-Ivan Smirnov-Bakaev les démasque chaque jour un peu plus. Ils ne peuvent plus, ils n'osent plus recommencer de même *leur crime. Ils sont tous les jours souffletés par des accusés désespérés qui leur répondent : « Nous ne marchons pas, vous êtes trop fourbes ! » Soulignons que pas un bolchevik ne figurait dans la sanglante bouffonnerie de Novosibirsk.*

Pendant qu'ils cherchent de nouveaux moyens de briser jusqu'à l'âme de vieux révolutionnaires, afin de monter quelques autres affaires, la lumière continue à se faire, peu à peu, inexorablement, sur le procès de juillet.

Je reçois d'Amérique un remarquable petit livre sur ce sujet : Behind the Moscow Trial (Derrière le procès de Moscou), *par Max Shachtman, militant du parti socialiste des Etats-Unis. C'est peut-être la meilleure analyse du drame et elle nous apporte des éclaircissements inédits en France. Nous ne savions jusqu'ici sur le fusillé Fritz David qu'une chose : qu'il ressemblait fort à un agent provocateur. Voici qu'un témoin le démasque complètement. Erich Wollenberg, réfugié allemand à Prague, ancien combattant des Soviets de Bavière, ancien ofcier de l'Armée rouge en U.R.S.S., rédacteur de la* Rote Fahne *du P.C. d'Allemagne en* 1932, *publie qu'il a bien connu à cette époque Fritz David (Krouglianski), rédacteur de la rubrique syndicale de l'organe stalinien, mais « dont les fonctions principales étaient celles d'agent du Guépéou : il dirigeait à Berlin l'espionnage dans les usines et surveillait la rédaction du journal. » — « J'appris, écrit Wollenberg dans une lettre ouverte qu'il adresse à l'organe stalinien* Deutsche Volkszeitung, *que Fritz David avait été, de* 1919 *à* 1925, *un agent provocateur de la Tchéka au sein du parti socialiste-révolutionnaire russe... »*

Le témoignage Wollenberg trouve une confirmation dans une lettre que j'ai reçue fin octobre, à la suite de la publication de ma brochure Seize fusillés. *L'auteur, réfugié allemand à Paris — tout disposé à témoigner devant n'importe quelle commission d'enquête — m'écrit que « secrétaire en* 1929-31 *d'une importante organisation berlinoise du P.C. » il eut l'occasion de connaître Fritz David, « bon fonctionnaire stalinien et même un peu à droite », attaché à la rédaction de la* Rote Fahne. *Il a également connu Moïse Lourié (Emel), propagandiste et fonctionnaire stalinien qui « ne fut jamais trotskiste ».*

Mon correspondant m'informe d'un détail. Et quel « détail » édifiant qui embrasse peut-être toute une destinée ! Au cours du procès de Moscou, l'accusé Olberg, agent provocateur lui-même ou victime consentante d'agents provocateurs, eut l'occasion de dire qu'il s'était rendu à Berlin chez une nommée Slomovitz, avec laquelle il avait eu des entretiens sur le trotskisme. Or, au moment où cette déposition fut publiée en allemand par les journaux, Slomovitz était encore à Berlin, militante illégale du parti communiste. Deux jours après, la Gestapo l'arrêtait... S'est-on ainsi débarrassé d'une militante illégale suspecte d'opposition ? A-t-on brûlé un agent double ? N'essayons pas de comprendre. Jamais, même au temps où la police du tsar mettait ses provocateurs à la tête des partis révolutionnaires, Azev chez les socialistes-révolutionnaires, Malinovski chez les bolcheviks, jamais le mouvement ouvrier n'a subi l'action d'un ferment de démoralisation aussi funeste que le cauchemar stalinien. Antidotes : la vérité, la fermeté.

Victor SERGE.

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

LA QUINZAINE

Nouvelle vague

La fin de 1936 a vu une nouvelle vague de mouvements revendicatifs qui furent à la fois la réplique naturelle à la contre-attaque patronale et un effort pour rajuster de nouveau les salaires au coût de la vie. La mauvaise volonté patronale dans l'application des quarante heures a également provoqué des conflits. Métallurgie du Nord et de l'Est, alimentation et métallurgie parisiennes, municipaux parisiens, nous avons enterré l'année dans une réelle atmosphère de bataille.

Les quarante heures sont appliquées, du moins on nous l'assure, dans la métallurgie parisienne. Mais où en est-on avec l'augmentation de 15 % si justement réclamée par le syndicat ? On a dit que ces 15 % là allaient être accordés par l'autorité gouvernementale en application de l'article 15 de la loi monétaire d'octobre dernier. Observons que ledit article donnait ce pouvoir au gouvernement jusqu'au 31 décembre. Le 31 décembre est passé. L'article vient d'être prorogé jusqu'à la clôture de la session ordinaire de 1937. Le gouvernement s'en servira-t-il ?

Les métallurgistes de Lille tiennent bon dans leurs usines (1). A bon chat, bon rat! Si les patrons du Nord sont des patrons de combat, les ouvriers ne leur sont pas inférieurs. En dépit des gardes mobiles que Salengro avait commencé de mettre dans leurs jambes et que le successeur de Salengro a multipliés, les gars de Lille ont conservé leur gage, les usines. Ils attendent maintenant l'arbitrage, que le gouvernement est autorisé à faire intervenir en application de la loi dont le Sénat a accouché. Qu'en sortira-t-il ?

Espérons qu'il en sortira quelque chose de mieux que dans l'alimentation parisienne ! C'est en effet contre une sentence de l'arbitre désigné par le gouvernement que le personnel des grandes maisons parisiennes a, en cette fin décembre, entre les deux réveillons, brusquement occupé les entrepôts et magasins. Quelle tuile pour les partisans de l'arbitrage obligatoire que ce mouvement contre la décision injuste d'un arbitre ! Aussi s'empressa-t-on, tant du côté du gouvernement que du côté des dirigeants syndicaux, de liquider coûte que coûte cette malencontreuse affaire. Les dirigeants syndicaux — il n'est pas sans intérêt de noter qu'il s'agissait de parfaits staliniens — eurent la désagréable surprise, salle Japy, de voir les grévistes repousser le nouvel accord intervenu dans la journée, au ministère de l'Intérieur. La continuation de la grève fut votée à la majorité. Or, que vit-on le lendemain ? Une bien curieuse jonction des efforts. Tandis que les dirigeants syndicaux, en dépit du vote de la veille, exerçaient la pression la plus forte possible pour faire reprendre le travail, la police faisait procéder, en même temps, à l'évacuation des lieux de travail.

Triste spectacle, en vérité !

Ils commencent à être nombreux, dans la région parisienne, les ouvriers qui ne comprennent pas, qui comprennent de moins en moins la tactique de nos dirigeants syndicaux. Raconter dans les coins que ce mouvement de l'alimentation fut l'œuvre de « provocateurs » — sans le prouver, et, d'ailleurs, si c'était vrai, pourquoi ne pas dénoncer immédiatement lesdits provocateurs ? — cela ne suffit pas à masquer le fait essentiel : En juin, sous l'effet de la surprise, les dirigeants des syndicats — réformistes et staliniens — ont dû suivre leurs troupes. Aujourd'hui, ils multiplient les efforts pour les empêcher d'aller de l'avant. Cette vague de fin d'année, les dirigeants syndicaux sont surtout préoccupés de la briser. Voilà où en est le syndicalisme unifié.

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que les ouvriers lillois ont accepté de se soumettre à la sentence de deux arbitres et qu'ils ont évacué les usines. — N.D.L.R.

L'arbitrage obligatoire

Je n'ai pas sous les yeux le texte définitif de la loi sur l'arbitrage obligatoire telle qu'elle est sortie des ultimes délibérations du Sénat et de la Chambre. Ce que j'en sais semble établir qu'il s'agit de quelque chose d'assez différent du projet primitif. Il apparaît qu'il s'agit surtout d'une loi de circonstance, donnant au gouvernement seulement jusqu'à la clôture de la session ordinaire de 1937 le droit de faire fonctionner l'arbitrage, ainsi qu'il l'avait reçu déjà jusqu'au 31 décembre par la loi monétaire du 1er octobre 1936.

Cependant, il y a quelque chose de plus grave. L'application des procédures de conciliation et d'arbitrage doit, en vertu de l'article 2, entraîner obligatoirement la reprise du travail. Voici le texte de l'article 2 :

ART. 2. — Est également soumis auxdites procédures le règlement des conflits déjà survenus.

En ce qui concerne les conflits en cours, la mise en mouvement de ces procédures entraînera de plein droit, pour toutes les parties, l'obligation de reprendre le travail.

A titre transitoire, toutes contestations de nature à retarder cette reprise immédiate du travail seront portées directement et sans préliminaire de conciliation devant les arbitres.

Les arbitres se prononceront sans délai en l'état des justifications produites, ou définitivement ou seulement par provision; tous droits des parties demeureront, en ce cas, réservés jusqu'à solution des autres litiges en instance entre elles.

Les décisions des arbitres, provisoires ou définitives seront sans appel.

D'après ce texte, l'arbitre désigné par le gouvernement, c'est-à-dire le gouvernement lui-même, aura le droit de décider de la fin des mouvements en cours. On sait que le déclenchement de nouveaux mouvements est, en principe, interdit par l'article 1er, avant la mise en œuvre des procédures de conciliation et d'arbitrage.

Eclairons ce texte par les déclarations de Léon Blum à la séance du Sénat du 27 décembre, déclarations qui, en d'autres temps, eussent fait bondir de nombreux camarades :

M. Blum. — Je m'adresse à mes amis radicaux de cette Assemblée et j'ai bien le droit de leur

rappeler que le parti radical a encore à Biarritz adhéré au programme de la C.G.T.

Ce mot de C.G.T. ne doit pas vous effrayer. Combien de fois nous a-t-on demandé de faire intervenir la C.G.T. pour faire cesser des conflits du travail, combien de fois la C.G.T. a-t-elle répondu à notre appel ?

Aujourd'hui il n'est pas possible de faire réussir une procédure de conciliation et d'arbitrage si le plus grand organisme syndical existant ne se sent pas responsable de l'aboutissement de cette procédure.

J'ajoute qu'il ne faut pas donner l'impression qu'une réforme aussi généreuse, aussi grande, aussi nécessaire que celle dont il s'agit en ce moment aura perdu un peu de sa vertu et de sa puissance dans une série de navettes parlementaires. (*Très bien !*)

Pour réaliser la reprise économique et assurer la paix sociale, nous avons la chance d'avoir derrière nous les syndicalistes qui, pendant si longtemps, ont repoussé la conciliation et l'arbitrage. Profitons de cette situation. Si nous n'aboutissions pas, si nous refusions la main que nous tendent les organisations syndicalistes, en vue d'assurer la paix sociale et la collaboration entre toutes les classes, une faute serait commise qui serait funeste pour la République. (*Applaudissements.*)

La paix sociale ! La collaboration entre toutes les classes ! Oui, vraiment, nous rêvions d'autre chose lorsque nous réclamions la reconstitution de l'unité...

Que sera 1937 ?

Ce n'est pas, on le voit, sous d'heureux auspices que commence notre année syndicale. Est-ce que cela va continuer ? On peut se demander si 1937, à moins d'un redressement vigoureux, ne sera pas une « année trouble » pour le mouvement ouvrier.

M. CHAMBELLAND.

L'opinion d'un militant syndicaliste retour de Russie

Deux articles de Kléber Legay

Président du Syndicat des Mineurs du Nord
et membre du bureau de la Fédération des Travailleurs du Sous-Sol

Les staliniens français ont peur de la vérité !

Kléber Legay n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la Révolution prolétarienne. Il avait été, parmi les militants des syndicats confédérés, un des premiers à répondre à l'appel pour l'unité syndicale du Comité des 22. Il collabora au Cri du Peuple.

Kléber Legay, qui est maintenant membre du bureau de la Fédération unifiée du Sous-Sol, s'est rendu récemment en U.R.S.S. avec une délégation fédérale des mineurs.

A son retour, il publia le premier article reproduit ci-après. On verra que l'impression qu'il rapporte du pays de Staline est loin d'être comparable à celle des laudateurs systématiques dont nous sommes sursaturés.

Coupable de dire la vérité, Kléber Legay s'est vu tout aussitôt privé du droit de faire des comptes rendus publics de son voyage. Qui n'encense pas Staline doit se taire. Dans son deuxième article, Legay proteste contre les thuriféraires qui l'accusent, pour mieux le bâillonner, de calomnier la révolution russe.

Nous connaissons la sincérité de Kléber Legay et nous savons que nous pouvons retenir son témoignage parmi les plus décisifs de tous ceux qui nous apportent enfin la lumière sur l'U.R.S.S.

« ...Je suis un de ceux qui tenaient à voir et savoir... »

Si je dois dire en détail (1) et en public ce que fut mon voyage en Russie, je veux avant tout informer l'organisation sous le contrôle de qui je suis, et le faire en accord avec elle.

Dès avant notre départ de Paris, les dirigeants des groupes des Amis de l'U.R.S.S. de cette ville m'ont dit :

« Vous allez en Russie pour enquêter, soyez persuadé à l'avance que vous n'y trouverez pas un paradis.

« Ceux qui ont dit que c'en était un, n'ont pas dit la vérité.

« Nous vous demandons, disent-ils, de poser toutes les questions qu'il vous plaira, même si elles doivent, dans votre pensée, blesser l'amour-propre de nos camarades russes.

« Si on ne vous répond pas, insistez tant que l'on vous réponde. »

J'avoue, pour ma part, que je n'ai pas manqué de le faire ; ce qui m'a permis de recueillir une moisson de renseignements, de m'informer sur certaines questions qui, en tant que mineur et militant, m'intéressaient au plus haut degré.

J'ai été étonné, surpris des choses que j'ai apprises et très souvent, je me suis posé la question suivante :

Pourquoi, depuis si longtemps, ceux qui sont venus en Russie ont-ils caché la situation exacte faite aux travailleurs de ce grand pays ?

Non pas que je veuille dire que la révolution ne leur a rien apporté.

. . . .

Mais j'ai été surpris de constater que nos camarades russes étaient *loin, très loin même,* de la situation que l'on nous a dépeinte et qu'en un mot *rarement on nous a dit la vérité sur leurs conditions de travail, de vie, de sécurité dans le travail et sur les libertés qu'ils possèdent.*

Peut-être ceux qui sont allés en Russie n'avaient-ils pas les mêmes raisons que nous à connaître, à savoir.

Je suis un de ceux qui tenaient à voir et savoir, et pour y parvenir j'ai très souvent incommodé, contrarié nos interprètes officiels.

(1) Premier article paru dans la *Bataille,* organe socialiste S.F.I.O. du Nord, n° du 13 décembre 1936.

Cet ensemble de constatations, de renseignements que j'ai pu obtenir, m'ont fait comprendre et apprécier les difficultés de la Russie.

Je veux dire combien a droit à notre sympathie ce peuple si misérable avant la Révolution, en voie, *selon sa manière,* de construire le socialisme avec une foi sincère et une volonté pour laquelle rien n'est insurmontable.

Je souligne ces trois mots : *selon leur manière,* car il est certain que ce qui est *accepté* ou *imposé* — je ne puis pas être trop affirmatif là-dessus — *par les travailleurs russes, ne le serait pas par les ouvriers de notre pays* qui, sous toutes les formes, hormis la hideuse exploitation capitaliste, *sont de beaucoup en avance, tant du point de vue culturel, professionnel et social, sur les travailleurs russes.*

Quelque chose nous a profondément choqué là-bas, que je veux faire connaître tout de suite, ce sont les *travaux imposés aux femmes.*

Nous en avons trouvé de très nombreuses, travaillant au *fond des mines,* à des travaux très légers, nous avait-on dit, mais nous en avons trouvé dans les *chantiers de production en taille.*

Nous en avons trouvé de *nuit,* de jour, et partout, même dans les usines, travaillant près des *fours Martin, à la terrasse, dans le bâtiment, servant les maçons, piochant et pellant à la construction de routes, occupées à la réfection des voies de chemins de fer, portant des rails sous le commandement des hommes.*

Nous en avons vu travaillant aux *travaux de voirie à Moscou même.*

Cela nous a profondément étonné et nous l'avons dit aux responsables.

On nous a dit que la femme était en Russie l'égale de l'homme; un camarade du nom de Schmit, président local du syndicat de Gorlowka, m'a dit que c'était quand même mieux de les voir là que comme chez nous, *livrées à la prostitution,* réponse qui nous a *indigné* et fait comprendre que là-bas on ignore tout de ce qui se passe chez nous, tout au moins pour la masse et chez les militants de base; nous en avons eu de multiples preuves par la suite, dans toutes nos conversations.

J'ai tenu, sans attendre les comptes rendus que je ferai en détail aux militants de mon syndicat, sur ce que j'ai *vu en Russie,* à faire connaître cela, car cette *situation faite aux femmes existe dans toutes les professions* et me semble être en dehors d'un *socialisme véritablement humain et de l'égalité des droits* de la femme et de l'homme.

Quant au reste, mon opinion est faite : nos camarades russes vont vers la construction du socialisme, un socialisme à eux, « *socialisme manière russe* ».

Pour y aboutir, on leur impose ou ils s'imposent (comme l'on voudra) *des choses que nous n'accepterions jamais,* mais qui pour eux semblent nécessaires et seules susceptibles d'un avenir meilleur.

. . . .

Je me suis fait prendre à partie à plusieurs reprises pour avoir dit que nous ne *concevions pas la construction du socialisme de la même manière qu'eux-mêmes, que les ouvriers de notre pays étaient, sur eux, pour ce qui concerne les conditions de vie, de travail et culturelles, nettement en forte avance.*

Ils ne veulent pas y croire parce que, depuis près de vingt ans, on leur a dit, par une presse officielle, la *seule permise,* qu'ayant fait la révolution ils étaient les hommes les plus heureux du monde, les plus cultivés, les plus émancipés même et devaient servir de guides aux travailleurs des autres pays.

A toutes leurs dénégations, je me permets de formuler un modeste vœu, le suivant : *Que jamais notre classe ouvrière ne connaisse un niveau social aussi bas que le leur actuel.*

Il y a, en Russie, un effort vrai de construction socialiste, d'un socialisme qui ne correspond pas à ce que désirent les travailleurs français; c'est tout ce que je veux dire de mon voyage en Russie, pour l'instant.

C'est déjà, il me semble, beaucoup dit, trop dit pour ceux à qui on a vanté et qui ont cru de bonne foi à *l'existant paradis soviétique.*

Kléber LEGAY.

« Nous vivons cette triste époque où les choses vraies sont qualifiées de canailleries et le mensonge glorifié... »

J'ai écrit que le genre de travail fait par les femmes en Russie ne me semble en rien du socialisme comme nous le désirons en France (2). Je défie qui que ce soit de nier que les femmes russes ne se livrent pas à ces sortes de travaux.

Il paraît que c'est moi qui mens, que je calomnie la révolution russe.

Mis en demeure, à Carvin, malgré un premier refus de ma part, de dire ce que j'avais vu, j'ai dit textuellement ceci :

« *La situation actuelle des ouvriers russes, comparée à celle d'avant la révolution, est un progrès considérable.* »

J'ai dit que les méthodes de travail dans les mines russes, dont j'ai cité deux exemples, en les commentant favorablement, d'ailleurs, ne seraient pas acceptées par nos mineurs, par le fait que nous avons mieux et meilleur. Et je suis encore accusé de calomnier la révolution russe et de mentir d'une façon grossière. Nous vivons cette triste époque où les choses vraies sont qualifiées de canailleries et le mensonge glorifié par les mêmes hommes. De différents points du bassin minier, les protestations de camarades communistes s'élèvent contre des vérités dites par moi. Est-ce un mot d'ordre ? J'avoue franchement que je commence à m'en douter et que cela n'est nullement pour m'étonner, car, dans certains endroits, on n'oublie pas que j'occupe un poste de responsabilité dans l'organisation syndicale.

Oui, on a fait quelque chose de bien en Russie; oui, on a amélioré le sort de la classe ouvrière; oui, on construit là-bas le socialisme manière russe; non, les ouvriers français ne sont pas, dans leurs conditions de travail, de sécurité, de vie, de liberté et culturellement, en dessous des Russes, mais, au contraire, supérieurs à eux et je veux dire de beaucoup...

...Non, camarades protestataires et menaçants, je n'ai jamais menti sur la Russie et je ne la calomnie pas; vous êtes trompés, mais par d'autres que moi; de là découle votre mauvaise humeur, car vous avez de bonne foi cru au « paradis russe », ce qui est faux.

Kléber LEGAY.

(2) Extraits du deuxième article paru dans l'*Eclaireur du Pas-de-Calais,* en fin décembre 1936.

Le gérant : M. CHAMBELLAND.



14 OÉOTYPOGRAPHIE, 11, R. DE METZ, COURBEVOIE. TÉL. 890.

Editions de la "RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE"

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE (fondée en 1925) paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

Tout ce qui intéresse la vie ouvrière et sociale et le mouvement syndical :

Articles et études - Monographies - Notes économiques et financières - Documents et polémiques - Biographies - Revue de livres - L'actualité ouvrière et syndicale - Les congrès ouvriers - La vie et les questions coloniales, etc.

Prix de vente : Le numéro de 16 à 32 pages... 2 frs

Abonnements :

France : 3 mois, 10 frs | 6 mois, 20 frs | 1 an, 40 frs
Etranger : 3 mois, 13 frs | 6 mois, 26 frs | 1 an, 50 frs

Numéro spécimen gratuit sur demande

Siège social :

Paris, 54, rue du Château-d'Eau (Ch. postal Paris 734.99)

L'ÉCONOMIE CAPITALISTE

Comment fonctionne la société capitaliste ; où va-t-elle ? **par R. LOUZON**

I. LES RAPPORTS ENTRE INDIVIDUS — L'ÉCHANGE
La valeur - La rente - L'offre et la demande
La monnaie et le crédit

II. Les RAPPORTS entre les CLASSES - La PRODUCTION CAPITALISTE
La plus-value - Le capital - La répartition de la plus-value
La lutte des classes - L'accumulation du capital et les crises
La concentration du capital et le machinisme

III. LA DIALECTIQUE DE L'ÉCONOMIE
Le protectionnisme - Les monopoles privés - Le capitalisme d'Etat

CONCLUSION

Nouvelle édition - Un volume, 205 pages, franco .... **12 fr.**

PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ECONOMIQUE

Traduit de l'anglais par J. PÉRA **par J.-F. HORRABIN**

EXPLICATION MARXISTE DES CIVILISATIONS PASSÉES ET DU MONDE MODERNE

ÉTUDE DES RAPPORTS DE LA GÉOGRAPHIE, DE L'HISTOIRE ET DE L'ÉCONOMIE

Un volume, 132 pages, illustré de 45 cartes, franco .... **9 fr.**

Ce qu'est DEVENUE la RÉVOLUTION RUSSE

Préface de Pierre PASCAL **par M. YVON**

Recueil de faits et documents écrits par un militant ouvrier ayant vécu et travaillé 11 ans en Russie

I. LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS EN U. R. S. S.
Logement - Approvisionnement - Salaires
Conditions de travail

II. LE NIVEAU DE LIBERTÉ DES TRAVAILLEURS EN U. R. S. S.
La liberté personnelle - La liberté collective

III. L'ÉTAT ET LES CLASSES EN U. R. S. S.
Le pouvoir officiel ou fictif - Le pouvoir réel
Les nouvelles classes

Une forte brochure de 86 pages.. **2 fr.** — *Franco* **2.25**

UN FLEUVE DE SANG

LE LIVRE BRUN DE LA COLONISATION FRANÇAISE
Les événements de 1930-31 en Cochinchine, Tonkin et Annam - La révolte de Yen-Bay - La répression et ses horreurs

Une brochure, 48 pages...... **1 fr.** — *Franco*............... **1.20**

Adressez commande à votre libraire ou directement à la " REVOLUTION PROLÉTARIENNE ", 54, rue du Château-d'Eau, Paris-10e (Ch. postal 734.99)